



ETUDE « CAPITALISATION ET VALORISATION DES ENSEIGNEMENTS TIRES DE PROJETS INTERREG III »

Analyse complémentaire sur la base des premiers projets INTERREG IV programmés

Note de synthèse (Version finale)

Janvier 2010



**Etude cofinancée dans le cadre du programme national
Europ'Act 2007-2013
Appui et coordination technique**

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	3
Partie 1. ANALYSE GLOBALE DES PREMIERS PROJETS INTERREG IV APPROUVES	4
1.1. Premiers enseignements de l'analyse quantitative et qualitative des projets INTERREG IV approuvés	4
1.2. Analyse du positionnement thématique des projets INTERREG IV et approche comparée avec les projets INTERREG III	7
Partie 2 : ANALYSE APPROFONDIE D'UNE SELECTION DE PROJETS INTERREG IV EXEMPLAIRES	12
ELEMENTS DE SYNTHESE ET DE CONCLUSION	18
ANNEXE 1 : Répartition thématique des projets INTERREG par PO et pour les deux périodes de programmation	19
ANNEXE 2 : Fiches des projets INTERREG IV exemplaires sélectionnées par les autorités françaises impliquées dans la gestion des PO	23

Note de synthèse rédigée par les consultants indépendants Pascal Chazaud (CPC) et Bruno Pacheco (BPC Europe), membres fondateurs du réseau de consultants « **Europe & Territoires Conseil** » (www.europe-territoires-conseil.eu)

INTRODUCTION

La présente note de synthèse s'inscrit dans le prolongement de l'étude « Capitalisation et valorisation des enseignements tirés de projets INTERREG III 2000-2006 » finalisée au printemps 2009 pour le compte de la DIACT par un groupement de consultants coordonné par le cabinet Chazaud Pascal Consultant (CPC).

A la demande de plusieurs membres du comité de pilotage de cette étude qui s'est réuni en mars 2009, le prestataire a été invité à produire une analyse complémentaire au travail déjà effectué pour le début de programmation 2007-2013.

Cette analyse doit proposer :

- une sélection de projets de coopération territoriale européenne (CTE ou « INTERREG IV ») parmi les plus exemplaires, en reprenant la méthode d'investigation basée sur huit critères d'exemplarité développée au cours de la première étude ;
- la formulation de premiers enseignements forts sur la base d'une analyse plus globale du début de la mise en œuvre des programmes 2007-2013, ayant vocation à nourrir la réflexion sur d'éventuels ajustements des programmes dans le cadre de la révision à mi-parcours ainsi que dans l'optique de l'avenir des programmes de CTE après 2013.

Dans ce contexte, le choix a été fait d'articuler la note de synthèse autour de deux grandes parties :

- 1^{ère} partie, une analyse globale au niveau des 18 programmes de la période 2007-2013 dans lesquels des territoires français sont impliqués, permettant de tirer des enseignements quant aux caractéristiques des premiers projets approuvés ; en complément, une analyse comparée avec les projets de la programmation 2000-2006, notamment sous l'angle des champs thématiques privilégiés, est proposée ;
- 2^{ème} partie, une analyse plus ciblée sur la base d'une sélection de projets INTERREG IV exemplaires effectuée en lien avec les autorités françaises de ces programmes.

Cette double approche permet d'apporter des éléments d'éclairage sur les interrogations suivantes :

- ▶ *Quelle est la répartition thématique des premiers projets INTERREG IV approuvés ? Existe-t-il des disparités significatives d'un volet de la coopération à l'autre, voire entre PO au sein d'un même volet ?*
- ▶ *Compte tenu du resserrement du menu des thématiques éligibles sous INTERREG IV, dans quelle mesure et de quelle façon s'est effectué le report vers les champs prioritaires sur 2007-2013 ?*
- ▶ *Existe-t-il un saut qualitatif dans la dimension structurante des projets INTERREG IV ? Ou au contraire s'inscrivent-ils dans la continuité de ceux de la période précédente ?*
- ▶ *Quelles sont les principales évolutions dans les modalités de gouvernance des programmes ? Pour quels résultats attendus quant à la qualité des projets et des retombées plus tangibles sur le territoire ?*
- ▶ *Quelle semble être la contribution des premiers projets INTERREG IV approuvés dans l'atteinte des objectifs des stratégies de Lisbonne et de Göteborg ?*

Partie 1 : ANALYSE GLOBALE DES PREMIERS PROJETS INTERREG IV APPROUVES

Cette partie vise à mettre en lumière des premiers enseignements résultant d'une analyse du début de programmation de la coopération territoriale européenne sur la période 2007-2009.

Pour ce faire, une vue d'ensemble des principales caractéristiques des programmes et des projets déjà approuvés (données arrêtées au 1^{er} décembre 2009) est proposée, avec un premier bilan des évolutions à l'œuvre dans l'optique d'une qualité accrue des projets de coopération.

Une analyse thématique de la grande majorité des projets INTERREG III et INTERREG IV approuvés vient compléter et affiner cette approche, et permet notamment de fournir des éléments d'éclairage quant au degré de contribution possible des programmes de coopération territoriale à l'atteinte des objectifs des stratégies de Lisbonne et de Göteborg.

1.1. Premiers enseignements de l'analyse quantitative et qualitative des projets INTERREG IV approuvés

Les premiers enseignements tirés résultent de l'exploitation des données figurant dans le tableau 1. Ces données ont été extraites pour une très large part des sites Internet des programmes et dans quelques cas directement communiquées par les autorités françaises impliquées dans la gestion de ces programmes.

Principaux constats :

Dans la plupart des PO, le niveau de programmation à fin 2009 semble être conforme au rythme prévu dans la maquette financière, voire parfois un peu inférieur. Toutefois, dans quelques programmes, on constate un taux bien plus élevé après un peu plus de deux années de mise en œuvre. Cela signifie que les moyens disponibles seront limités pour les quatre années à venir, alors qu'on observe une montée en puissance des demandes de subvention et qu'il sera sans doute plus difficile de tester de façon significative de nouvelles approches souvent plus probantes pour atteindre les objectifs assignés au sein de l'espace de coopération, telles que par exemple le financement de projets stratégiques.

Le budget total moyen par projet s'avère supérieur à celui observé dans le cadre des programmes INTERREG III. La volonté de cofinancer des projets plus structurants peut être un facteur explicatif ; on ne peut toutefois pas écarter l'incidence de l'augmentation du taux de cofinancement dans la grande majorité des programmes INTERREG IV, l'effet de levier de l'intervention communautaire risquant alors d'être doublement affecté.

Le nombre moyen de partenaires par projet s'inscrit en hausse très significative par rapport à INTERREG III (de l'ordre de 2 partenaires supplémentaire en moyenne), et cela quelle que soit l'échelle de coopération, bien que de façon plus prononcée pour le volet transnational. Les exigences accrues de la part des gestionnaires des programmes et le prolongement de projets INTERREG III avec un partenariat plus étoffé sur cette période de programmation l'expliquent pour une large part.

Le début de programmation montre d'assez fortes disparités d'un espace à l'autre, sans que l'échelle de coopération n'apparaisse toutefois discriminante :

- pour le Volet A : entre saut qualitatif pour certaines zones transfrontalières avec un plus grand nombre de projets structurants impliquant des acteurs clés et relative continuité pour d'autres zones, avec des projets bénéficiant largement à des universités et organismes de recherche ou répondant à des préoccupations essentiellement d'un seul versant de la frontière ; il convient aussi de souligner que les deux programmes France(Manche)-Angleterre et 2 mers, qui font suite à INTERREG IIIA Franco-Britannique, se démarquent par des budgets moyen par projet plus élevés que la moyenne (respectivement 2,6 M€ et 3,4 M€), plus proches des montants observés dans les programmes transnationaux. Un examen plus en détail des projets programmés permet de dire qu'il existe une forte variance dans les montants financiers, notamment dans le PO 2 mers où deux projets mettent en œuvre des actions pour plus de 10 M€, avec un cofinancement FEDER compris entre 4 et 5 M€.

Tableau 1. Vue d'ensemble des premiers projets approuvés au titre des programmes INTERREG IV

Données arrêtées au 01.12.2009 – Extraites des sites Internet des programmes

PROGRAMMES	Dotation FEDER	Nombre de Programmations	Nombre de projets programmés	Nombre moyen de partenaires par projet	Budget moyen par projet		Taux de cofinancement maximum (hors A.T.)	Types de projets prévus
					Total	FEDER		
VOLET A : Transfrontalier								
France/Italie (îles)	121 482 265	1	23	6,5	2,0 M€	nc.	75%	Standards, stratégiques
France (Manche)/Angleterre	178 094 783	4	44	6	2,6 M€	1,3 M€	50% (jusqu'à 75% pour microprojets)	Standards, microprojets
Rhin supérieur	67 228 023	1	40	8	1,4 M€	0,7 M€	50%	Standards, stratégiques, transversaux
Deux mers (France/Angleterre/Pays-Bas/Belgique)	170 562 077	3	22	5	3,4 M€	1,5 M€	55% (sauf priorité 3 avec 60%)	Standards, stratégiques
France/Italie (ALCOTRA)	149 687 345	3	42	4	1,2 M€	0,7 M€	52% (=>74% de la contribution publique)	Standard, PIT (programme intégré territorial), stratégique
France/Espagne/Andorre (POCTEFA)	168 641 485	2	44	A préciser	A préciser	A préciser	65%	Standards, Transversaux
France/Suisse	55 052 315	1	30	2	1,2 M€	0,4 M€	60%	Standards, stratégiques
Grande région (France/Allemagne/Luxembourg/Belgique)	105 996 517	1	61	4,5	1,8 M€	0,8 M€	50%	Standards
France/Belgique	138 133 331	2	121	6 (basée sur 40 projets)	1,7 M€	0,8 M€	55%	Standards, microprojets
Amazonie	12 830 274	2	11	A préciser	A préciser	A préciser	75%	A préciser
Caraïbes	Voir transnational	1	4	4	2,6 M€	1,4 M€	75%	A préciser
Océan indien	Voir transnational	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	75%	A préciser
VOLET B : Transnational								
ALPIN	97 792 311	2	25	13	2,8 M€	2,0 M€	76%	Standards, stratégiques
MED	193 191 331	1	50	8	1,5 M€	1,1 M€	75% ou 85%	Standards, stratégiques
ATLANTIQUE	104 051 233	1 (2 ^{ème} de fin 11/2009 non prise en compte)	24	10	2,5 M€	1,7 M€	65%	Standards, stratégiques
NORD OUEST EUROPE	355 443 293	4 (5 ^{ème} non prise en compte)	33	11	8,9 M€	4,2 M€	50%	Standards, initiatives stratégiques
SUD OUEST EUROPEEN	99 413 459	1	46	7	1,6 M€	1,1 M€	75%	Standards
Océan Indien	35 446 560	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	75%	A préciser
Caraïbes	47 882 110	1	24	3,6	1,5 M€	0,9 M€	75%	A préciser
VOLET C : Interrégional en Europe								
INTERREG IVC	321 321 762 (pour UE 27)	2	115	A préciser	2,2 M€ -pour la 1 ^{ère} programmation)	1,7 M€ -pour la 1 ^{ère} programmation	75% ou 85%	Initiative régionale, capitalisation

- pour le Volet B : indépendamment de sa plus forte dotation financière, l'espace Europe du Nord-ouest se démarque très nettement par le montant moyen du FEDER alloué par projet (4,2 M€), avec un effet de levier très conséquent puisque c'est le seul espace transnational qui a fait le choix de maintenir un taux de cofinancement de 50%. La forte incitation à mettre en œuvre des investissements fournit un élément d'explication, dans le prolongement des pratiques observées pour les projets INTERREG IIIB ENO puisque les 2/3 d'entre eux en avaient mis en œuvre. Les autres espaces de coopération apparaissent plus homogènes entre eux, tout en soulignant le nombre moyen de partenaires par projet (13) relativement élevé dans le cas de l'espace Alpin ; ceci est vraisemblablement une résultante de la procédure de sélection en deux étapes, avec un réel accompagnement de la part des acteurs du programme dans l'intervalle de temps en vue d'aboutir à des projets véritablement structurants.
- pour le Volet C : sous l'impulsion de la Commission européenne avec notamment la labellisation Fast-Track pour certains projets capitalisation, le programme a fortement accru sa visibilité. Une des conséquences directes a été la forte augmentation du volume de dossiers de candidatures soumis (près de 1 000 en deux appels à projets). Bien qu'en nombre très limité (13 projets approuvés lors des deux premiers appels à projets), les projets capitalisation ouvrent une voie séduisante, bien que très exigeante, à une plus grande interaction entre actions de coopération européenne et financements au sein des programmes régionaux via le transfert de bonnes pratiques.

Les premiers signes d'une gouvernance renforcée

- ▶ On observe un pilotage plus proactif dans de nombreux programmes INTERREG IV en réponse aux insuffisances souvent constatées lors de la programmation 2000-2006, notamment à l'échelle transnationale. Le défi consiste à réduire le hiatus entre les objectifs stratégiques des programmes souvent très ambitieux et les limites des résultats des projets issus d'une démarche ascendante (« bottom-up ») ;
- ▶ Un grand nombre de programmes a recours ou prévoit de recourir à une approche plus top-down à travers les projets/initiatives stratégiques pour faire aboutir des projets plus structurants. Toutefois, beaucoup n'en sont qu'au stade expérimental et ne peuvent pas être comparés par exemple à la mission d'expertise « sécurité maritime » cofinancée par INTERREG IIIB Espace Atlantique qui constitue sûrement l'un des exemples le plus abouti à ce jour (*voir la fiche projet dans l'étude « capitalisation et valorisation des enseignements tirés de projets INTERREG III »*) ; toutefois, l'intégration des pistes d'actions proposées dans le cadre de projets structurants sur INTERREG IV devrait sûrement être plus soutenue.
- ▶ D'autres programmes ont fait le choix de procéder à une sélection en deux étapes, avec des réussites contrastées. L'alourdissement des procédures et une présélection trop guidée par des considérations administratives au détriment du contenu ont été déplorés par de très nombreux porteurs de projets. En revanche, la plus grande qualité des projets approuvés au final (de l'ordre de 10 à 15% par rapport au stock initial d'idées de projets), sous réserve d'un vrai accompagnement lors de la phase intermédiaire, sont à mettre à l'actif de cette démarche.
- ▶ Enfin des démarches de regroupements de projets (clusters) travaillant sur des sujets similaires est à l'œuvre au sein de quelques programmes, comme par exemple dans l'espace transnational Europe du Nord-ouest sous l'impulsion des acteurs du programme (avec les initiatives stratégiques) ou dans l'espace Alpin à l'initiative de plusieurs projets approuvés sur le thème du changement climatique. Celles-ci doivent contribuer de façon significative au processus de capitalisation des pratiques. Toutefois, une approche inter-programmes serait sûrement de nature à accroître la richesse des recommandations et des productions qui en résultent, telles que par exemple des lignes directrices pour l'action publique sur un thème donné.

1.2. Analyse du positionnement thématique des projets INTERREG IV et approche comparée avec les projets INTERREG III

L'évolution du positionnement thématique des projets constitue un indicateur intéressant pour apprécier la contribution de la coopération territoriale européenne dans l'atteinte des objectifs des stratégies de Lisbonne et de Göteborg.

La classification thématique retenue reprend celle adoptée dans la cadre de l'étude précédente, à savoir :

1. Développement économique, réseaux et services aux entreprises
2. Innovation, recherche et développement technologique,
3. Développement durable, énergie, prévention des risques, gestion de l'eau
4. Formation, marché de l'emploi, ressources humaines
5. Transport – accessibilité, développement urbain.

Les analyses suivantes prennent en compte la grande majorité des projets INTERREG III et INTERREG IV programmés (sur la base des données disponibles sur les sites Internet des programmes et arrêtées à la date du 1^{er} décembre 2009 pour les programmes en cours), ventilés par champ thématique, par volet de la coopération et ensuite de manière plus fine par programme opérationnel. On souligne que la répartition thématique ne s'appuie pas intégralement sur la catégorisation opérée par chaque PO. Compte tenu de la grande hétérogénéité des données disponibles, un reclassement a parfois dû être réalisé. Par ailleurs, du fait de leur plus grande proximité, les projets relevant des volets B et C ont été inclus dans un même groupe.

Tableau 2. Répartition des projets INTERREG par champ thématique et par volet

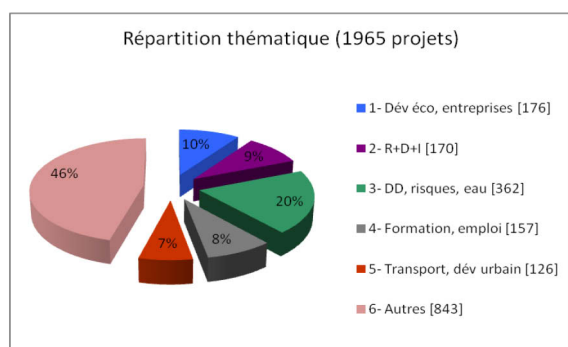
		1- Dév. éco, entreprises	2- R+D+I	3- Dév. durable, risques, eau	4- Formation, emploi	5- Transport, dév. urbain	6- Autres	Total
2000-2006	Volet A	91	123	173	126	54	555	1122
	Volets B+C	85	47	189	31	72	288	843
	Total	176	170	362	157	126	843	1965
2007-2009	Volet A	51	42	100	53	24	142	412
	Volets B+C	52	56	92	17	27	54	298
	Total	103	98	192	70	51	196	710

Source : sites internet des PO INTERREG IV.

NOTA : Les tableaux détaillés avec l'ensemble des données par PO figurent en annexe 1

a) Analyse de l'évolution globale du positionnement thématique des projets entre les deux périodes de programmation

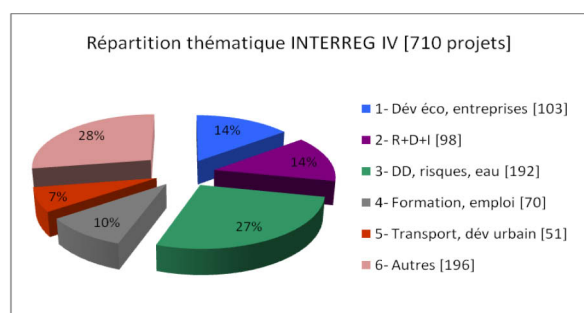
Graphique 1. Positionnement thématique des projets INTERREG III programmés **Constats :**



Près de la moitié des projets programmés sur 2000-2006 s'inscrivaient dans la catégorie « autres » qui englobait les thèmes suivants : tourisme, culture, patrimoine, santé, jeunesse, valorisation des productions locales ainsi que d'autres sujets relatifs au développement territorial, en lien notamment avec le SDEC qui avait prévalu lors de la préparation des PO INTERREG III. On observe que les projets programmés relatifs aux thèmes qui entraient directement dans la stratégie de Lisbonne étaient de l'ordre de 30%, tandis que ceux relevant de la stratégie de Göteborg s'élevaient à 20%.

Nota : Exploitation des données de 16 PO (équivalent à 1 965 projets) sur les 18 dans lesquels la France était impliquée

Graphique 2. Positionnement thématique des premiers projets INTERREG IV programmés



Constats :

Augmentation significative de la part des projets s'inscrivant dans les stratégies de Lisbonne et de Göteborg qui deviennent désormais majoritaires. Les trois principales catégories (1, 2 et 3) enregistrent une hausse dans des proportions similaires.

Stabilité de la part des projets qui portent sur les logiques d'accessibilité, de transport et de développement urbain.

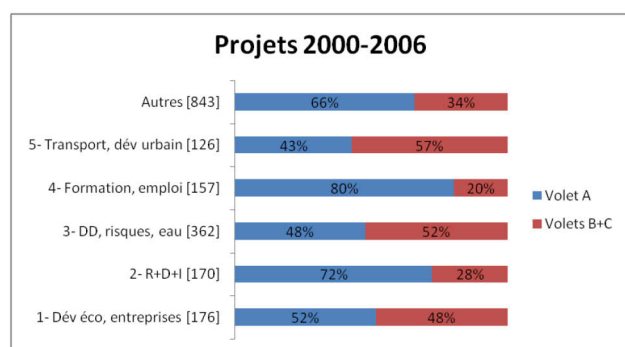
A contrario, la part des projets « Autres » est en net recul (moins 40% entre les périodes 2000-2006 et 2007-2009).

Nota : Exploitation des données de 16 PO (équivalent à 710 projets) sur les 18 dans lesquels la France était impliquée

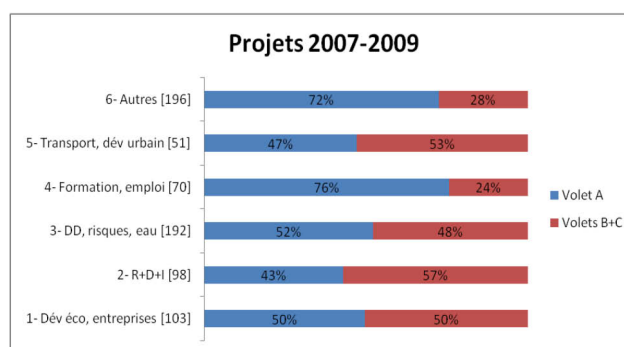
b) Analyse de l'évolution du positionnement thématique des projets selon l'échelle de coopération entre les deux périodes de programmation

D'une programmation à l'autre, la comparaison de la répartition thématique des projets **inter-volets de coopération** montre une réelle continuité du positionnement des projets : les thématiques « formation, emploi » et « autres » sont surreprésentées sur le volet A, tandis que les problématiques liées au transport et au développement urbain s'accroissent mieux d'un traitement à plus large échelle (transnationale).

Graphique 3.



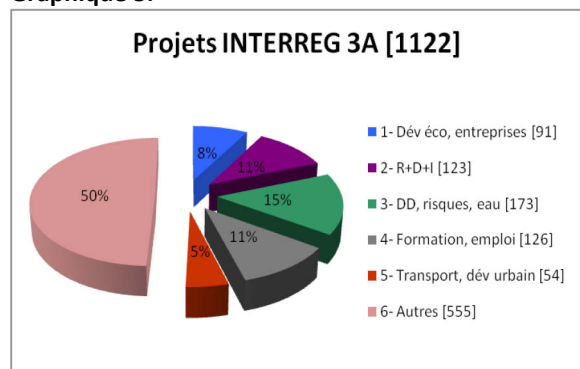
Graphique 4.



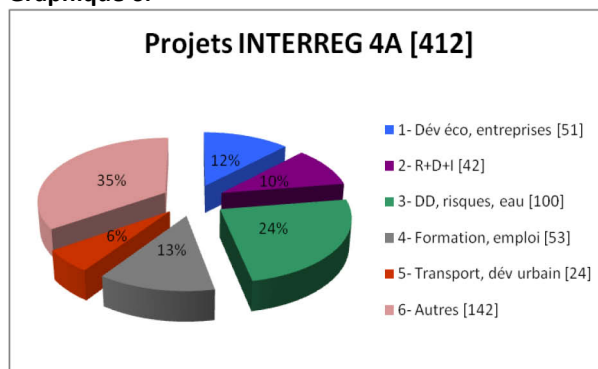
Les autres tendances qui se dessinent sont les suivantes : 1) renversement de tendance concernant la programmation de projets relatifs à la thématique R+D+I au profit des volets B et C ; 2) un déséquilibre transfrontalier / transnational pour la catégorie « autres » qui s'accroît.

La comparaison de la répartition thématique des projets **intra-volets de coopération** apporte des éléments d'éclairage supplémentaires.

Graphique 5.

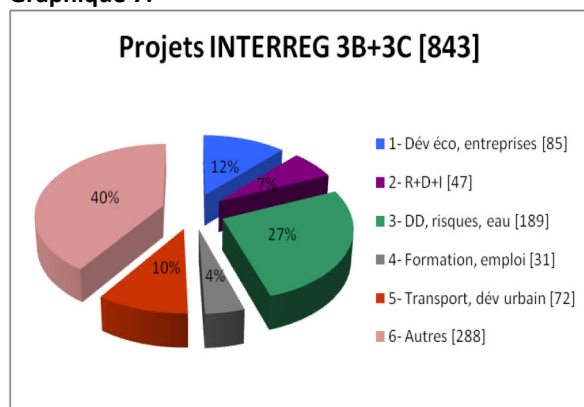


Graphique 6.

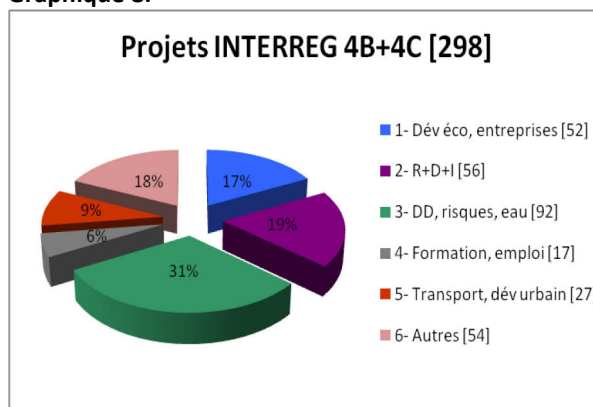


Dans les espaces transfrontaliers, la diminution des projets relevant de la catégorie « Autres » a bénéficié très majoritairement aux projets qui traitent des problématiques de la stratégie de Göteborg, avec une augmentation de 60% des projets liés notamment au développement durable, à la prévention des risques et à la gestion de l'eau.

Graphique 7.



Graphique 8.



Dans les espaces transnationaux et pour INTERREG IVC, la diminution des projets relevant de la catégorie « Autres » s'opère dans des proportions encore plus importantes que celle enregistrée pour le volet A. En revanche, ce sont les projets qui s'inscrivent dans la stratégie de Lisbonne qui en bénéficient le plus fortement.

c) Analyse de l'évolution du positionnement thématique des projets par PO entre les deux périodes de programmation

La ventilation des données par PO permet d'affiner l'analyse de l'évolution du positionnement thématique des projets entre 2000-2006 et 2007-2009, en mettant en exergue les particularités de chaque programme.

► Coopération transfrontalière (VOLET A)

Evolution du périmètre des espaces de coopération :

- les PO INTERREG IV Grande Région et Rhin Supérieur regroupent respectivement les PO INTERREG III Sarre Moselle Lorraine Palatinat Occidental/Wallonie Lorraine Luxembourg d'une part et Pamina/Rhin supérieur centre sud d'autre part.
- le PO INTERREG III franco-britannique a été redécoupé en deux zones de coopération élargies compte tenu de l'évolution de la réglementation en matière de coopération dans les zones maritimes: d'une part le PO PO INTERREG IV France(Manche)-Angleterre et d'autre part le PO INTERREG IV « 2 Mers » avec l'existence d'une priorité commune entre les deux programmes.

Tableau 3. Evolution en points du positionnement thématique des projets INTERREG IV / INTERREG III (volet A)

Thématiques PO	1- Dév. éco, entreprises	2- R+D+I	3- Dév. durable, risques, eau	4- Formation, emploi	5- Transport, dév. urbain	6- Autres
POCTEFA	+3	-1	+12	+6	+4	-9
ILES	+15	-30	+15	+2	+4	-8
ALCOTRA	+8	-4	+3	0	-1	-7
RHIN SUP	0	+10	-2	-4	+16	-22
Gde REGION	-4	+2	+9	+6	-12	-2
FR-Angleterre*	+2	0	+18	0	0	-21
Volet A	+4	-1	+9	+2	+1	-15

*Comparaison entre le PO INTERREG 3A FR-UK et les PO INTERREG 4A Manche & 2 Mer

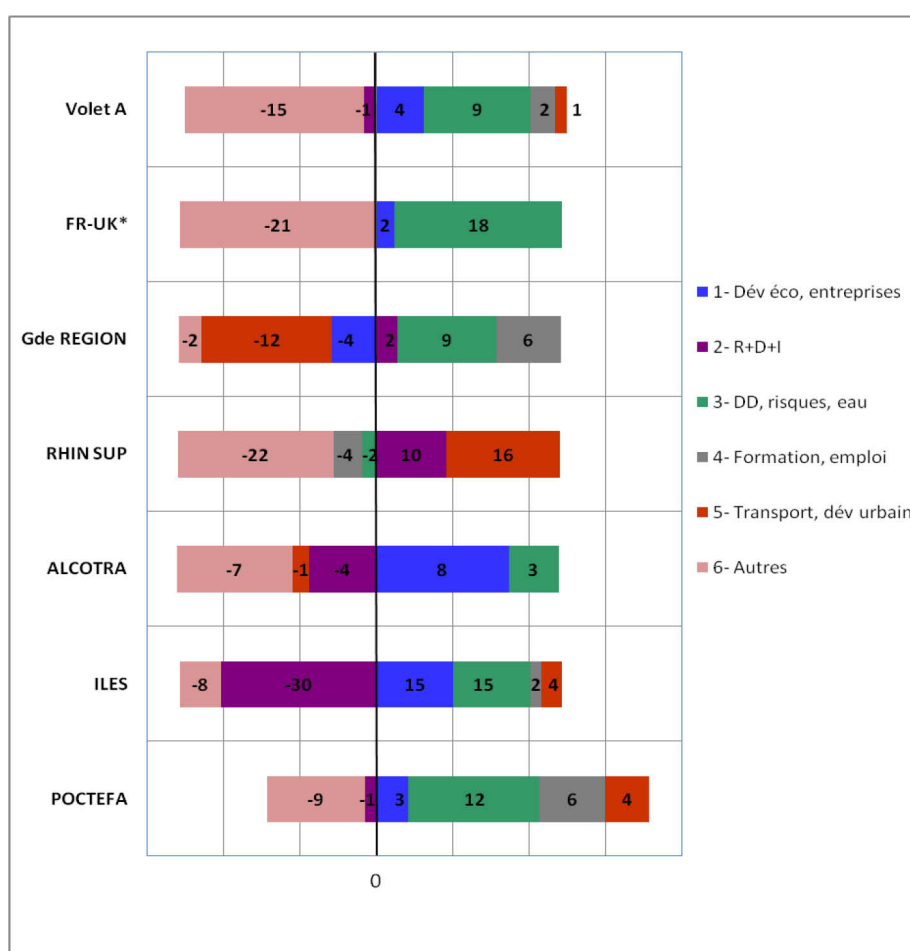
NOTA : Interprétation des résultats figurant dans le tableau 3 (ainsi que ceux dans le tableau 4 en page suivante)
Les chiffres sont obtenus par comparaison au sein d'un même espace de coopération du pourcentage des projets INTERREG III et INTERREG IV approuvés sur une thématique donnée. Par exemple, pour le PO POCTEFA et concernant la thématique n°1 : on recense 20 projets INTERREG III approuvés, soit 9% du total, et 3 projets INTERREG IV approuvés, soit 12% du total, ce qui signifie une différence de +3 points. Ainsi, le poids relatifs des projets portant sur le thème du développement économique est plus élevé dans le cadre d'INTERREG IV à ce stade de la programmation que dans INTERREG III. Ces résultats présentent les tendances qui se dessinent en début de programmation et sont à prendre avec mesure étant donné le nombre réduit de projets programmés par certains PO.

Principaux enseignements :

Analyse complémentaire portant sur les premiers projets INTERREG IV approuvés

- Assez grande hétérogénéité du positionnement thématique des projets entre les différents PO transfrontaliers. Aucun PO ne s'approche de la répartition moyenne pour l'ensemble des programmes, ce qui rend l'usage d'indicateurs globaux peu pertinents.
- De façon générale, la part des projets « autres » diminue de façon significative dans tous les programmes, très largement au profit des projets relevant de la stratégie de Göteborg qui bénéficient d'un effet de report plus marqué que pour les projets relevant de la stratégie de Lisbonne.
- Baisse de la part moyenne des projets R+D+I, largement imputable à la diminution des projets programmés sur de tels sujets dans le PO France/Italie Iles et dans une moindre mesure le PO Alcotra. Cela semble davantage s'expliquer par un encadrement plus strict de l'éligibilité des projets de recherche universitaire, parfois assez éloignés des critères permettant de les catégoriser dans la thématique R+D+I, qu'à une tendance de fond défavorable.

Illustration graphique 9.



► **Coopérations transnationale et interrégionale en Europe (VOLET B et C)**

Evolution du périmètre des espaces de coopération :

En dehors des espace Méditerranée (regroupement des PO INTERREG III B MEDOCC et ARCHIMED, sans impact toutefois au niveau du territoire français éligible) et de l'espace Atlantique (notamment diminution d'un tiers des régions françaises précédemment éligibles), les autres grandes régions européennes de coopération n'ont pas connu d'évolution majeure de leur périmètre, ce qui facilite les comparaisons d'une programmation à l'autre. On rappelle aussi que les quatre zones de gestion d'INTERREG IIIC ont été regroupées dans un seul programme INTERREG IVC à l'échelle de toute l'Europe.

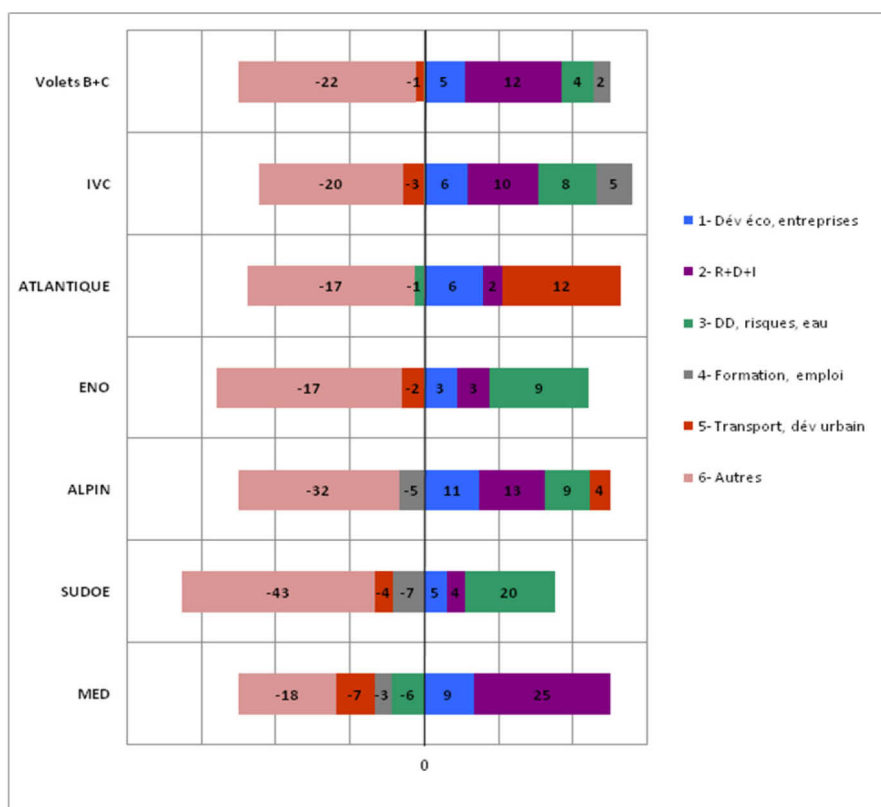
Tableau 4. Evolution en points du positionnement thématique des projets INTERREG IV / INTERREG III (volets B et C)

Thématiques PO	1- Dév. éco, entreprises	2- R+D+i	3- Dév. durable, risques, eau	4- Formation, emploi	5- Transport, dév. urbain	6- Autres
MED	+9	+25	-6	-3	-7	-18
SUDOE	+5	+4	+20	-7	-4	-43
ALPIN	+11	+13	+9	-5	+4	-32
ENO	+3	+3	+9	0	-2	-17
ATLANTIQUE	+6	+2	-1	0	+12	-17
IVC	+6	+10	+8	+5	-3	-20
Volets B+C	+5	+12	+4	+2	-1	-22

Principaux enseignements :

- Baisse de la part des « autres projets » qui s'avère plus prononcée dans les PO transnationaux et interrégionaux que pour le volet A, tout particulièrement dans les espaces Sud-ouest européen et Alpin où le recentrage thématique est très prononcé ;
- On observe un effet de report plus grand pour les projets relevant de la stratégie de Lisbonne (tout particulièrement dans les PO MED et espace Alpin) que pour ceux s'inscrivant dans la stratégie de Göteborg (exception faite du PO SUDOE) ;
- Contrairement au volet A, on observe une réelle cohérence globale dans le positionnement thématique des PO transnationaux qui connaissent une évolution assez similaire. On notera toutefois que le PO MED a légèrement sous programmé les projets relevant de la thématique « DD, risques eau » alors que le PO Espace Atlantique surreprésente les projets de la thématique « accessibilité-transport et développement urbain » lors de son 1^{er} appel à projet.

Illustration graphique 10.



Partie 2 : ANALYSE APPROFONDIE D'UNE SELECTION DE PROJETS INTERREG IV EXEMPLAIRES

A l'instar du travail réalisé dans le cadre de l'étude « capitalisation et valorisation des enseignements tirés de projets INTERREG III », une approche similaire a été adoptée dans le cadre de cette analyse complémentaire en vue d'aboutir à la sélection d'une trentaine de projets INTERREG IV qui devraient vraisemblablement à terme compter parmi les plus exemplaires.

Naturellement, cette analyse complémentaire ne peut être que limitée par rapport au travail précédemment réalisé dans la mesure où les premiers projets INTERREG IV approuvés n'en sont pour beaucoup qu'au stade du début de la mise en œuvre.

Le focus porté sur cette sélection de projets permet de compléter utilement l'analyse globale de la partie 1.

Rappel de l'approche méthodologique développée dans l'étude précédente pour la sélection de projets INTERREG IV exemplaires :

La présente analyse porte sur les premiers projets approuvés parmi les plus significatifs au titre de la programmation 2007-2013. Sur le plan thématique, les quatre champs thématiques suivants ont été privilégiés, compte tenu de leur importance toute particulière au regard des priorités communautaires sur 2007-2013 :

- ➔ formation, emploi, ressources humaines
- ➔ développement économique, réseaux et services aux entreprises
- ➔ innovation, recherche et développement technologique,
- ➔ développement durable, énergie, prévention des risques, gestion de l'eau

Quelques projets concernant les thématiques « transport - accessibilité » et « développement urbain » ont été ajoutés.

Les huit critères suivants ont été maintenus en vue de caractériser les projets INTERREG IV dont les résultats attendus devraient être particulièrement significatifs :

1. Implication des acteurs territoriaux clés
2. Gouvernance du projet
3. Dimension intégrée du projet
4. Contribution du projet aux priorités communautaires
5. Impact territorial
6. Transférabilité/dissémination des résultats du projet prévue
7. Pérennité des actions menées/ du partenariat au-delà de la fin du projet
8. Intégration des résultats du projet dans d'autres cadres d'action publique

Les projets mis en avant ont été sélectionnés par les autorités françaises impliquées dans la gestion de ces programmes. Celles-ci ont également précisé la ou les dimension(s) exemplaire(s) attendue(s) d'ici leur fin d'exécution.

Suite au courrier de demande d'informations adressé par la DIACT en date du 4 septembre 2009, les autorités françaises sollicitées dans leur rôle d'autorité de gestion ou d'autorité nationale ont dans leur grande majorité répondu à la demande. Au 15 décembre 2009, 29 projets exemplaires ont été recensés par le groupement de consultants.

Une vue d'ensemble de ces projets figure dans le tableau 5 en page suivante, et les fiches projets plus détaillées peuvent être visualisées en annexe 2.

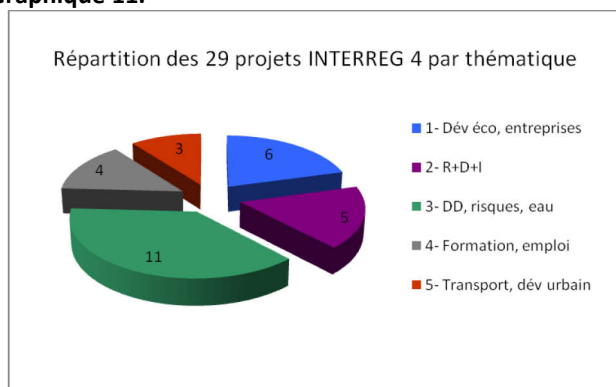
Tableau 5. Récapitulatif des premiers projets INTERREG IV exemplaires recensés

Acronyme	Titre projet	PO INTERREG	Volet	Montant financier en €		Partenaire(s) français	Dimensions exemplaires dominantes
				Total	FEDER		
Thématique 1 : Développement économique, réseaux et rapprochements d'entreprises							
ODYSSEA	Corse-Ligurie-Sardaigne-Toscane	France – Italie (maritime)	A	2 414 100	1 810 000	Agence du tourisme de la Corse	1. Implication des acteurs territoriaux clés 6. Transférabilité/ dissémination des résultats
TRANSALPINE BIO CLUSTER	Biotech and Medtech in Alpine Space	Espace Alpin	B	1 862 505	1.309.252	ADEBAG (Pour le Bio Cluster Rhone Alpes), Lyonbiopôle	1. Implication des acteurs clés 2. Gouvernance
NEA 2	NAUTISME ESPACE ATLANTIQUE 2	Espace Atlantique	B	4 721 137	3 068 737	Conseil Régional de Bretagne, Conseil Général du Finistère, Nautisme En Bretagne, Nautisme en Finistère, Association des Ports de Plaisance de Bretagne, Conseil Général de la Manche, Région Basse Normandie, Région Pays de la Loire	4. Contribution aux priorités communautaires 7. Pérennité des actions et du partenariat
TEXMEDIN	TEXTile and apparel EuroMEDiterranean heritage for INnovation	Med	B	1 901 750	1 426 312	Institut français Textile Habillement	4. Contribution aux priorités communautaires 1. Implication des acteurs territoriaux clés
PASE	Public policies And Social Enterprises	Interreg 4C	C	1 834 412	4 408 923	Région PACA	7. Pérennité et dissémination 8. Intégration des résultats
INNOCAP	Inasmet-Nobatek-Cambio-Cdapp	France-Espagne-Andorre	A	1 145 070	744 293	1. Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées 2. Nobatek (centre techno) 3. Université de Pau	1. Implication des acteurs territoriaux clés 4. Contribution aux priorités communautaires
Thématique 2 : Innovation, recherche et développement technologique							
INNO_LABS	Laboratoires de gouvernance pour l'innovation et le développement local soutenable	France – Italie (maritime)	A	2 205 090	450 000	Collectivité territoriale de Corse	2. Gouvernance du projet 5. Impact territorial
INTERBIO	Approches interdisciplinaires et stratégies intégrées pour les sciences du vivant et leurs applications	SUDOE	B	1 938 073	1 453 554	Université Paul Sabatier Toulouse III, CNRS Aquitaine, INSERM Aquitaine / 4. Université Bordeaux I, Université Victor Segalen Bordeaux II / 6. CNRS Midi-Pyrénées, INSERM Midi-Pyrénées, INRA Languedoc-Roussillon , CCI de Toulouse	4. Contribution aux priorités communautaires 7. Pérennité des actions, partenariat
BANANE DURABLE CARAÏBES		Caraïbes	A	5 796 679	4 160 604	Ministère de l'Agriculture, Centre de Coopération Internationale en recherche Agro pour le Développement, Centre Technique de la Canne et du Sucre	3. Dimension intégrée 6. Trénsférabilité, dissémination des résultats
AvanCité3D [®] Caraïbes		Caraïbes	B	2 204 374	1 508 080	Université des Antilles et de la Guyane	4. Contribution aux priorités communautaires 6. Transférabilité, dissémination résultats
ERIK Action	Upgrading the innovation capacity of existing firms		C	1 893 784	1 464 640	Bretagne Innovation	1. Implication acteurs clés 7. Pérennité des actions et partenariat
Thématique 3 : Développement durable, prévention des risques et gestion de l'eau							
CAMIS	Stratégie maritime intégrée de l'espace Manche	France (Manche) – Angleterre	A	3 300 000	1 650 000	Région Haute-Normandie, Région Bretagne, Région Basse-Normandie, Région Picardie, Région Nord - Pas-de-Calais, Université de Caen Basse-Normandie, CNRS Caen, IFREMER Boulogne-sur-Mer, Bretagne Prospective, VIGIPOL, CRITT Transport et Logistique	8. Intégration des résultats 7. Pérennité des actions et du partenariat
AQUAMANICHE	Gestion des Eaux des Bassins versants pour la Santé et l'Environnement	France (Manche) – Angleterre	A	2 918 072	1 459 036	IFREMER, Université de Basse-Normandie	6. Transférabilité 8. Intégration des résultats
RheNaTour	Découverte douce et raisonnée d'une zone Ramsar	Rhin supérieur	A	861 500	430 750	Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Conseil Général du Haut-Rhin, Communauté de communes du Rhin, Communauté de communes Marckolsheim et environs, Communauté de communes Porte de France Rhin Sud, Communauté de communes 3 Frontières, ADT 67 - Agence développement touristique du Bas-Rhin, Fédération pêche du Bas-Rhin	2. Gouvernance du projet 7. Pérennité des actions et du partenariat

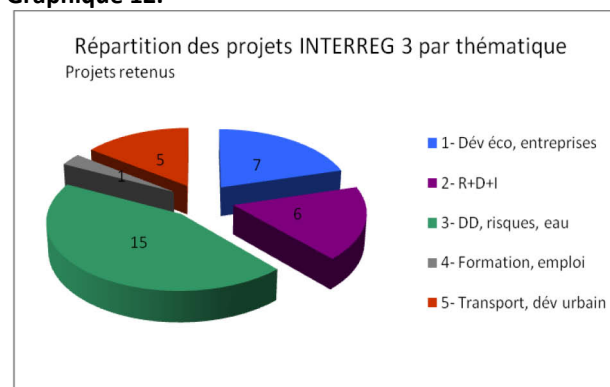
Analyse complémentaire portant sur les premiers projets INTERREG IV approuvés

Acronyme	Titre projet	PO INTERREG	Volet	Montant financier en €		Partenaire(s) français	Dimensions exemplaires dominantes
				Total	FEDER		
ALP – WATER – SCARCE	<i>WATER MANAGEMENT STRATEGIES AGAINST WATER SCARCITY IN THE ALPS</i>	Espace Alpin	B	3 990 903	2.827.125	Institut de la Montagne, Université de Savoie, Société d'Economie Alpestre, Conseil Général de Savoie	1. Implication des acteurs clés 3. Dimension intégrée
REINFORCE	REssource INFrastructures for monitoring and adapting European Atlantic FORests under Changing climatE	Espace Atlantique	B	3 932 849	2 556 352	Institut Européen de la Forêt Cultivée – IEFC, Centre Régional de la Propriété Forestière – CRPF, Centre National Professionnel de la Propriété Forestière, Institut National de Recherche Agronomique – INRA, Conseil Régional d'Aquitaine (partenaire associé)	2. Gouvernance 7. Pérennité des actions et du partenariat
FORETS MODELES		Med	B			Office du développement Agricole et Rural de Corse, Région PACA	2. Gouvernance 5. Impact territorial
DO-SMS	Développement d'Outils pour le Suivi des Mouvements de Sol pour la gestion durable du SUDOE	SUDOE	B	1 686 710	1 265 032	CNRS Midi-Pyrénées, Bureau de recherches géologiques et minières, Midi-Pyrénées, Centre d'études techniques sud ouest, Midi-Pyrénées	6. Transférabilité, dissémination résultats 7. Pérennité actions et partenariat
CARIBSAT_IRD	Système Caraïben d'information environnementale : CARIBSAT	Caraïbes	B	2 959 423	1 944 435	UAG (GEODE, CEREGRMIA) / Communauté d'agglomération ESPACE-SUD / METEO-France / DDE / Parc Naturel Régional / Observatoire du Milieu Marin / IMPACT Mer / Conseil Régional Martinique / Laboratoires DYNECAR, LPAT, GRIMAAG, GRER / Centre IRD de Guyane (Unité Espace) / société NEVANTROPIC / société GEOMATYS / CIRAD (UMR TETIS) / IRD – IMEP (Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie - Marseille)	4. Contribution aux priorités communautaires 6. Transférabilité, dissémination résultats
ARCH	Assesing Changes to Regional Habitats - Evaluer l'évolution des habitats naturels	2 mers	A	2 459 210	1 229 605	Région Nord-Pas de Calais, Centre régional de phytosociologie agréé – conservatoire national botanique de Bailleul	3. Dimension intégrée 5. Impact territorial
WAVE	Water Adaptation is Valuable for Everybody	ENO	B	10 999 259	5 499 629	Institution d'Aménagement de la Vilaine	3. Dimension intégrée du projet 5. Impact territorial
ENECO	Gestion environnementale et énergétique des PME et développement de l'éco-économie pour un développement économique durable	France-Espagne-Andorre	A	1 843 897	1 198 532	APESA. Association pour l'environnement et la sécurité en Aquitaine Agence régionale pour l'environnement Midi-Pyrénées	1. Implication des acteurs clés 6. Transférabilité, dissémination résultats
Thématique 4 : Formation, qualification des ressources humaines et marché de l'emploi							
Phaenovum	Réseau trinational d'élèves chercheurs des Trois-Pays	Rhin supérieur	A	2 293 445	1 063 700	Conseil Général du Haut-Rhin, Ville de Saint-Louis, Lycée Jean Mermoz, Collège George Forlen	2. Gouvernance du projet 4. Contribution aux priorités communautaires
FORMATION DIPLOMATES	Partenariat universitaire pour la formation des diplomates et acteurs de la coopération régionale dans la Grande Caraïbe	Caraïbes	B	366 494	267 770	Conseil régional Guadeloupe, Conseil régional Guyane, Conseil régional Martinique, Collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy	6. Transférabilité, dissémination des résultats
AIMER	Achieving the Integration of Migrant communities and Ethnic Residents	2 mers	A	2 476 394	1 233 899	CEFIR	5. Impact territorial
PIREFOP	Pyrénées formation professionnelle	France-Espagne-Andorre	A	1 612 971	1 048 431	Conseil régional Midi-Pyrénées Conseil régional Aquitaine	2. Gouvernance 8. Intégration des résultats
Thématique 5 : Accessibilité, transport et développement urbain							
C2C	Connect to Compete	2 mers	A	12 698 554	4 806 077	Port de Calais, Région Nord-Pas-de-Calais	1. Implication acteurs clés 8. Intégration des résultats
SINTROPHER	Sustainable Integrated Tram-Based Transport Options for Peripheral European Regions	ENO	B	23 280 614	7 214 445	Syndicat intercommunal des Transports Urbains de la Région de Valenciennes	4. Contribution aux priorités communautaires 5. Impact territorial
SUGAR	Sustainable Urban Goods logistics Achieved by Regional and local policies	Interreg 4C	C	3 641 565	2 884 348	Institut National pour la Recherche dans le Transport et la Sécurité, Ville de Paris – Direction des routes et de la Mobilité	5. Impact territorial 7. Pérennité actions et partenariat

Graphique 11.



Graphique 12.



On observe une relative continuité dans l'évaluation de la pertinence et de la qualité des projets par les autorités gestionnaires de programme, illustrée par la relative constance des ordres de grandeurs de la répartition thématique des projets exemplaires sélectionnés entre les deux périodes de programmation.

Principaux enseignements tirés des projets INTERREG IV sélectionnés :

➔ programmation d'un plus grand nombre de projets structurants

Rapporté au volume de projets déjà approuvés sur 2007-2009, l'échantillon des projets proposé dans cette note permet de constater que la plupart d'entre eux répondent aux exigences d'une démarche structurante pour un espace de coopération. De façon générale, plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : meilleure connaissance mutuelle entre acteurs, moyens financiers plus élevés dans les PO qui favorisent le financement de projets de plus grande envergure, premières expérimentations lors des précédents programmes qui ont servi de « galop d'essai » pour nombre d'opérateurs, etc. On observe en effet que plusieurs projets structurants s'inscrivent dans la continuité d'un projet cofinancé au titre d'INTERREG III, avec l'implication d'un nombre élevé d'acteurs clés et la réalisation d'investissement matériels (par exemple en matière de transport) ou la production de cadres stratégiques avec l'identification d'actions concrètes à mettre en œuvre ultérieurement.

Exemples de projets :

CAMIS – EMDI+ (cofinancé par INTERREG IV A France(Manche)-Angleterre)

Le projet EMDI développé dans le cadre du programme INTERREG IIIB de l'Europe du Nord-Ouest a mis en évidence la possibilité pour l'espace Manche de se positionner comme bassin maritime d'expérimentation de la politique maritime intégrée promue par la Commission européenne. Le nouveau projet CAMIS - EMDI+ vise à concrétiser ce positionnement de bassin maritime d'expérimentation en : 1/ développant un cadre stratégique et des outils pour une gouvernance maritime de l'espace Manche ; 2/ apportant de l'expertise à l'Assemblée des Régions de l'Arc Manche et aux décideurs de l'espace Manche ; 3/ devenant un lieu de réflexion / lancement de projets ultérieurs qui permettront le développement de la zone concernée.

SINTROPHER - Sustainable Integrated Tram-Based Transport Options for Peripheral European Regions (cofinancé par INTERREG IVB Europe du Nord-Ouest)

Le projet vise à développer des solutions durables, bon marché pour améliorer l'accessibilité depuis/ vers/entre les zones périphériques, semi-rurales & moins densément peuplées par le biais de systèmes régionaux de tramway les connectant aux pôles d'échanges nationaux/internationaux ferroviaires ou aériens. Ces solutions seront testées grâce à un intensif transfert d'expertise entre 5 projets pilotes dans des pays différents. Deux alternatives seront examinées: (i) des systèmes de TramTrain intégrant tramway urbain et réseau ferroviaire national ; (ii) des extensions bon marché aux réseaux de tramway existants sous forme de voie unique intégrée en milieu urbain. Son budget total est de 23,3 M€ pour une contribution du FEDER à hauteur de 7,2 M€.

Dans certains espaces de coopération, comme par exemple le programme France-Espagne-Andorre (POCTEFA), la dimension structurante des projets INTERREG IV est manifeste dans de très nombreux cas, avec la mise en œuvre de davantage d'actions conjointes répondant à des problèmes communs d'aménagement et de compétitivité des territoires (par exemple participation au financement d'un hôpital transfrontalier, à l'exploitation d'un tunnel et de ses accès).

Le saut qualitatif peut être considéré comme radical si on compare le contenu de ces projets à celui des coopérations mises en œuvre il y a une dizaine d'années dans le cadre d'INTERREG II, où seule une minorité d'entre elles mettaient réellement en présence des acteurs de part et d'autre de la frontière.

➔ **concrétisation de projets qui devraient contribuer significativement à l'atteinte des objectifs des stratégies de Lisbonne et de Göteborg**

Le recentrage thématique a été parfaitement intégré par de nombreux promoteurs de projets, parmi lesquels la communauté scientifique (universités, centres de recherche, organismes techniques de l'Etat, etc.) joue un rôle majeur, très souvent en lien étroit avec des autorités publiques, sur des sujets tels que l'adaptation au changement climatique ou de la promotion de l'innovation et du développement technologique. L'envergure transeuropéenne de ces projets devrait apporter une réelle plus-value par rapport à des initiatives engagées sur un seul territoire, notamment grâce à la plus grande richesse des partages d'expériences, à un benchmarking européen (même si parfois seulement implicite) et à la plus grande diversité des contextes dans lesquels sont conduites des expérimentations et actions pilotes.

Exemples de projets :

ALP – WATER – SCARCE (cofinancé par INTERREG IVB Espace Alpin)

La principale ambition du projet consiste à créer des systèmes d'alertes précoces contre la pénurie d'eau dans les Alpes pour une gestion fine des ressources en eaux. Le projet met en présence 17 partenaires et prévoit de réunir jusqu'à 50 acteurs en incluant des observateurs tels que des décideurs politiques et des scientifiques. Tous les aspects relatifs à la gestion de l'eau sont traités dans ce projet, qu'il s'agisse de l'hydrologie ou de l'impact de l'agriculture et du tourisme.

Réseau trinational d'élèves chercheurs des Trois-Pays - Phaenovum (cofinancé par INTERREG IVA Rhin Supérieur)

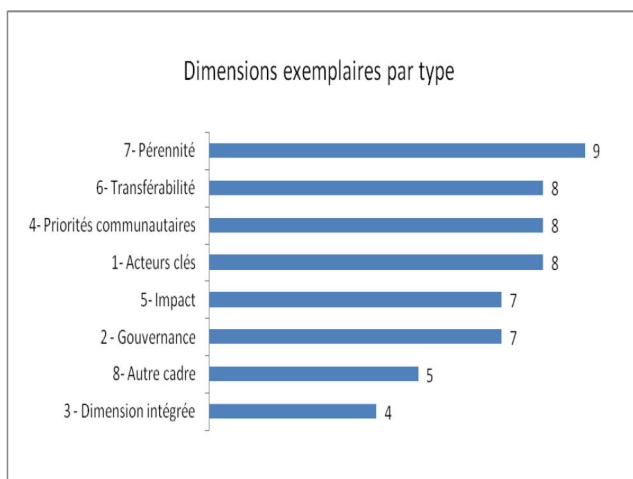
Les jeunes particulièrement motivés auront la possibilité de postuler à une bourse du phaenovum - Centre de recherche pour élèves des Trois-Pays, structure destinée à renforcer l'image du Rhin supérieur en tant qu'espace intégré d'habitat, de travail et de formation professionnelle. Le centre phaenovum les préparera notamment à des concours spéciaux de chercheurs. Ainsi, en favorisant les vocations professionnelles dans le domaine de la recherche de la nouvelle génération, le projet vise le premier pilier de la Stratégie de Lisbonne, à savoir la promotion d'une économie européenne basée sur la connaissance.

TRANSALPINE BIO CLUSTER (cofinancé par INTERREG IVB Espace Alpin)

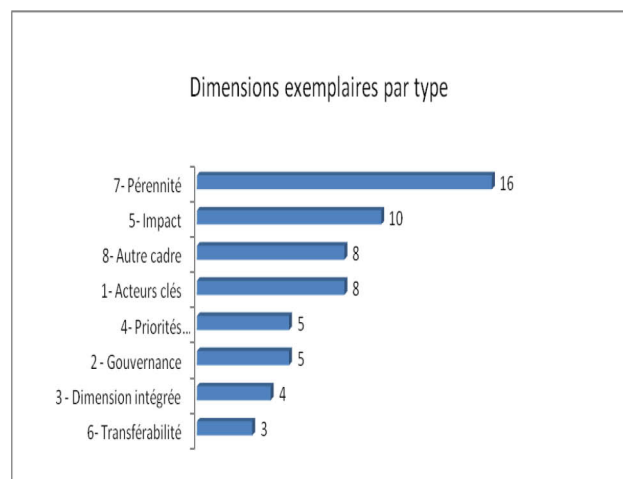
Le projet vise la mise en place de projets collaboratifs en matière de recherche et de développement à l'échelle transalpine, incluant des PME, des industriels et des instituts de recherche, en parvenant à une masse critique d'acteurs clés dans le domaine. Il s'agit de constituer un méta-cluster sur la base de six clusters régionaux.

Approche comparée des dimensions exemplaires mises en avant dans les projets INTERREG sélectionnés

Graphique 13. INTERREG IV : 29 projets, 56 dimensions



Graphique 14. INTERREG III : 34 projets, 59 dimensions



Au regard de la précédente collecte de données, la répartition des dimensions exemplaires mises en avant par les autorités gestionnaires des PO s'avère plus équilibrée, ce qui est de nature à confirmer la pregnance de ces huit critères pour mettre en exergue le caractère exemplaire des projets de coopération territoriale.

Parmi les évolutions les plus significatives dans la fréquence des dimensions exemplaires, on peut noter :

- **La dimension « pérennité des actions menées/ du partenariat au-delà de la fin du projet » reste prédominante.** Cela témoigne bien du fait que, pour les autorités gestionnaires des PO, les projets prioritaires sont ceux qui, indépendamment des thématiques, s'inscrivent dans une stratégie à moyen terme et atteignent une masse critique permettant d'être visible notamment dans la durée. A cet égard, il est fréquent que les gestionnaires des programmes soutiennent des partenariats au titre de deux ou trois générations de programmes.
Un tiers des projets INTERREG IV sélectionnés développe, sur le moyen terme dans un premier temps, la poursuite des actions et des outils mis en place par les partenaires. C'est le cas d'**ERIK Action**, qui pérennisera ses « help desks » au sein des Régions impliquées dans le projet, ou encore du partenariat de **REINFFORCE** qui souhaite réutiliser les bases de données réalisées et les compétences de chaque membre pour réaliser de nouvelles études.
Même si cette préoccupation a pris une ampleur grandissante dans la validation des dossiers de candidature, force est de constater que seulement la moitié des projets propose de réelles solutions pour inscrire leurs actions dans le temps. Parmi ceux-ci, certains annoncent vouloir engager une réflexion autour de la création d'une structure pérenne, mais sa concrétisation voit rarement le jour du fait notamment de la difficulté à trouver des financements pour la faire exister et perdurer.
- **La dimension « transférabilité/dissémination des résultats du projet prévue » devient un critère important de différenciation pour les gestionnaires de PO**, qui ont bien pris en compte la nécessité d'appuyer des projets ayant intégré la dimension du transfert et de la capitalisation largement en amont.
- **La dimension « Contribution du projet aux priorités communautaires » a été très majoritairement mis en avant pour les projets exemplaires relevant du volet B**, tout particulièrement concernant la stratégie de Lisbonne.
- **La dimension « impact territorial » continue d'être régulièrement mise en avant** alors que l'évaluation de l'impact à moyen terme des actions engagées sur un territoire reste un véritable défi. En dépit de cette difficulté d'identifier en amont l'impact attendu de la mise en œuvre d'un projet de coopération, un réel effort a été fait dans ce sens par le projet **INNO_LABS** qui, dès le départ, a voulu identifier des systèmes innovants pour le monitoring et l'évaluation de l'impact territorial de politiques, et de plus élaborer des modèles interprétatifs au niveau stratégique. Pour d'autres projets, comme **ARCH**, cette réflexion passe par le choix de l'échelle adéquate au sein laquelle se réaliseront les actions devant engendrer des retombées plus positives.
- **La moindre importance de la dimension « implication des acteurs territoriaux clés » est à souligner**, Cela pourrait s'expliquer par la volonté de certains gestionnaires de PO de chercher à mobiliser de nouveaux acteurs (pôles de compétitivité, centres de recherche, administrations de l'Etat déconcentrées, voire opérateurs privés) ou par le fait que, étant devenu un aspect incontournable des projets structurants, ce critère est moins souvent considéré comme «exemplaire » ; à cet égard, il est intéressant de souligner que cette dimension exemplaire n'a été mise en avant pour aucun des projets transnationaux sélectionnés par les autorités françaises compétentes, alors que justement les partenariats se sont souvent enrichis.
- **La dimension « Intégration des résultats du projet dans d'autres cadres d'action publique » est un peu moins mise en avant que pour les projets INTERREG III sélectionnés dans l'étude précédente.** Cela peut s'expliquer par le fait que ce processus intervient plutôt en fin d'exécution d'un projet, voire quelque temps après. Il convient de noter que cette dimension a plutôt été mise en avant pour des projets transfrontaliers (projets **C2C**, **AQUAMANCHE** et **CAMIS**) dans l'optique d'une adaptation des politiques régionales et locales au vu des résultats obtenus. Ainsi, le projet **CAMIS** vise à stimuler des coopérations concrètes entre acteurs géographiquement proches afin de faire émerger des pôles de compétences transfrontaliers.

Éléments de synthèse et de conclusion

La double approche proposée dans cette analyse permet de dresser un premier bilan de la qualité globale des premiers projets INTERREG IV approuvés et de leur contribution prévisible aux stratégies de l'UE pour 2007-13.

► Analyse globale des projets INTERREG IV programmés

Tout d'abord, il apparaît nécessaire de rappeler deux éléments de contexte qui ont largement façonné les évolutions globales enregistrées d'une période à l'autre :

- d'une part, le menu thématique proposé dans le règlement FEDER 1080/2006 s'avère beaucoup plus diversifié pour le volet A que pour les deux autres volets B et C ;
- d'autre part, même si les programmes INTERREG IV n'étaient théoriquement pas soumis aux mêmes exigences en termes d'assignation financière (« *earmarking* ») que les PO des deux autres objectifs prioritaires (« Compétitivité régionale et emploi » et « Convergence »), il n'en demeure pas moins que les gestionnaires de ces programmes ont alloué une majorité des fonds européens aux thèmes qui s'inscrivent dans les stratégies de Lisbonne et de Göteborg.

Compte tenu de ces éléments, il s'avère assez logique d'observer un net recul des projets qui ont pour thème central le tourisme, la culture, le patrimoine, la santé, la jeunesse, la valorisation des productions locales ainsi que d'autres sujets relatifs au développement territorial extrêmement nombreux lors de la période 2000-2006. L'effet de report sur les thématiques prioritaires pour 2007-2013 s'est opéré de manière assez différenciée d'un volet de la coopération à l'autre : plus en faveur de la stratégie de Göteborg dans les espaces transfrontaliers et davantage au bénéfice de la stratégie de Lisbonne dans les espaces transnationaux.

Le nombre moyen de partenaires et le budget moyen par projet INTERREG IV sont en hausse significative par rapport à la période précédente. Cela peut être interprété comme une volonté de moins éparpiller les aides européennes et de cofinancer des actions plus structurantes. Toutefois, il ne faut pas écarter l'incidence possible des taux de cofinancement plus favorables (« bonifiés ») dans la grande majorité des programmes INTERREG IV qui représentent une aubaine pour de nombreux porteurs de projets, en réduisant leur prise de risque par un apport de fonds plus réduit.

En matière de gouvernance des programmes opérationnels, la prise de conscience des insuffisances souvent constatées lors des générations INTERREG précédentes s'est traduite de la mise en œuvre d'actions concrètes dans certains programmes. Cela se traduit par exemple par la mise en place d'approches plus « top-down » avec les projets stratégiques, ou la sélection en deux étapes avec un accompagnement dans l'intervalle de temps. Plus rares sont les démarches entreprises en matière de capitalisation des bonnes pratiques, au travers par exemple la mise en réseau de projets en vue de produire des enseignements et des recommandations plus globaux.

► Analyse approfondie d'une sélection de projets INTERREG IV exemplaires

Deux enseignements majeurs ressortent de cette analyse :

- les projets structurants pour les territoires semblent être incontestablement en plus grand nombre, en raison sûrement de la maturité atteinte dans des espaces de coopération qui travaillent ensemble depuis 3 ou 4 générations de programmes, mais aussi des choix opérés en matière de gouvernance dans certains programmes afin d'en dynamiser l'émergence. La notion de temps s'avère importante dans les démarches de coopération, et c'est la raison pour laquelle plusieurs des projets structurants listés dans la présente note s'inscrivent dans le prolongement d'opérations déjà bénéficiaires du FEDER et portées par des partenariats expérimentés ;
- des projets d'envergure au contenu suffisamment spécialisé et avec des acteurs clés devraient contribuer significativement à l'atteinte des objectifs des stratégies de Lisbonne et de Göteborg, souvent sous l'impulsion de la communauté scientifique dans un rôle moteur ou en appui d'autorités publiques. Plusieurs projets INTERREG IV exemplaires l'illustrent parfaitement, le risque étant peut-être qu'une relative déconnexion avec les préoccupations territoriales se fasse jour, notamment pour les thèmes relevant de la stratégie de Lisbonne, alors que la prise en compte de la notion de cohésion territoriale devrait monter en puissance afin de bien préparer l'après-2013.

ANNEXE 1 : Répartition thématique des projets INTERREG par PO et pour les deux périodes de programmation

Tableau 6. Répartition thématique des projets par PO INTERREG III

Volet	Programmes	Thématiques						Total
		1- Dév éco, entreprises	2- R+D+I	3- Dév. durable, risques, eau	4- Formation, emploi	5- Transport, dév urbain	6- Autres	
A	France Espagne	20	20	25	28	8	117	218
A	France Italie (ILES)	2	30	13	6	4	33	88
A	ALCOTRA	2	7	33	15	4	65	126
A	FRANCE / SUISSE							?
A	PAMINA	6	1	15	9	3	34	68
A	RHIN SUPERIEUR, CENTRE SUD	7	5	20	19	9	32	92
A	SARRE – MOSELLE / LORRAINE – PALATINAT OCC.	3	1	5	3	7	15	34
A	WALLONIE / LORRAINE / Luxembourg	9	6	14	8	4	24	65
A	FRANCE / WALLONIE / FLANDRE	27	26	24	28	5	130	240
A	FRANCE / ROY-UNI	19	28	30	19	11	116	223
B	ATLANTIQUE	13	10	30	0	4	30	87
B	ENO	6	2	31	3	19	33	94
B	ESPACE ALPIN	5	2	18	3	9	21	58
B	MEDOCC	9	1	41	4	20	60	135
B	SUDOE	7	10	10	2	3	42	74
B	ESPACE CARAÏBES							?
B	OCEAN INDIEN							131
C	3C	45	22	59	19	17	102	264
	<i>Doublon PAMINA - Rhin Sup</i>	4	1	6	9	1	11	32
	Total	176	170	362	157	126	843	1965

Nota : Pour les projets du PO Fr/Ita Iles, seuls les projets avec partenariat ont été comptabilisés

Sources : Consolidation et catégorisation à partir des données fournies par les autorités gestionnaires des PO ou disponibles sur leur site Internet, et de la base de données PACINTERREG (projet financé par INTERACT)

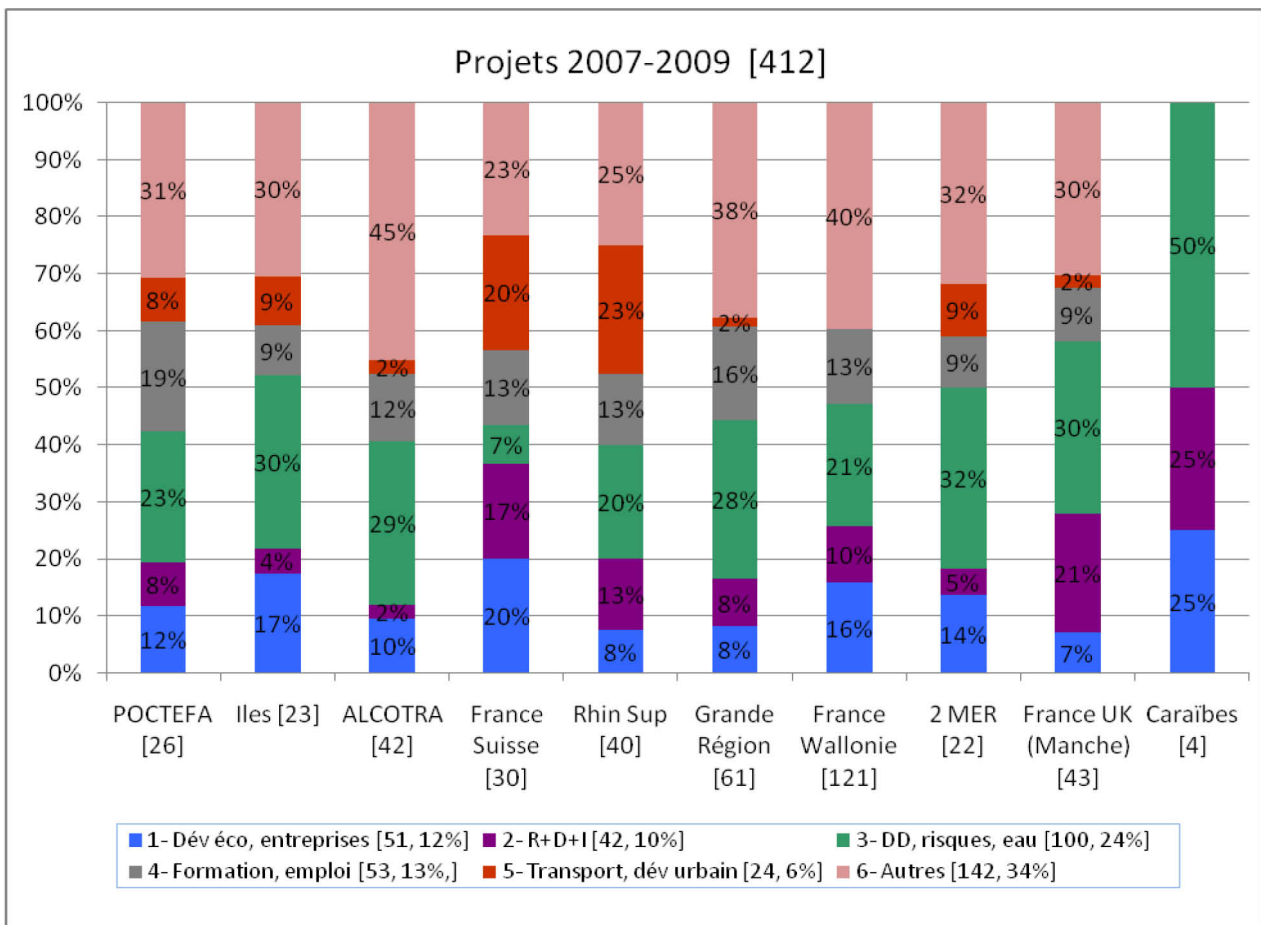
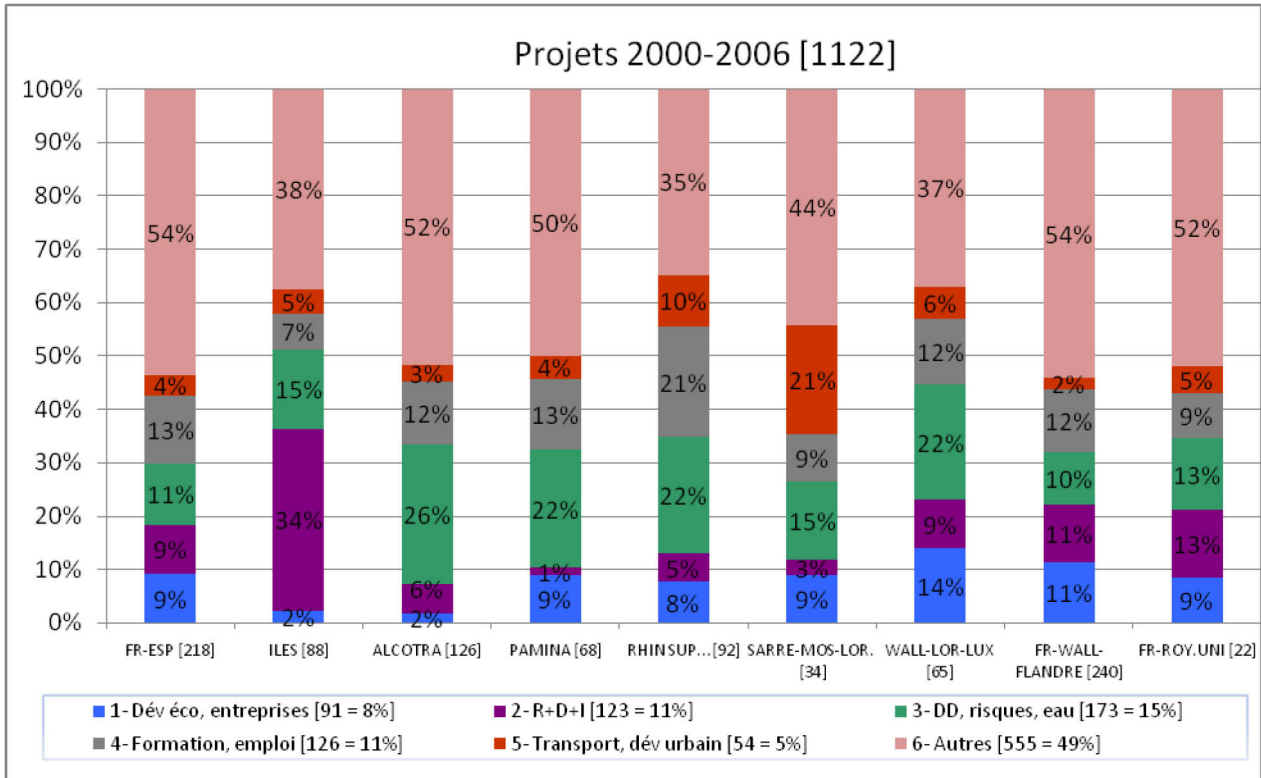
Tableau 7. Répartition thématique des projets par PO INTERREG IV

Volet	Programmes	Thématiques						Total
		1- Dév éco, entreprises	2- R+D+I	3- Dév. durable, risques, eau	4- Formation, emploi	5- Transport, dév urbain	6- Autres	
A	POCTEFA [26]	3	2	6	5	2	8	26
A	Iles [23]	4	1	7	2	2	7	23
A	ALCOTRA [42]	4	1	12	5	1	19	42
A	France Suisse [30]	6	5	2	4	6	7	30
A	Rhin Sup [40]	3	5	8	5	9	10	40
A	Grande Région [61]	5	5	17	10	1	23	61
A	France Wallonie [121]	19	12	26	16	0	48	121
A	2 MER [22]	3	1	7	2	2	7	22
A	France UK (Manche) [43]	3	9	13	4	1	13	43
A	Caraïbes [4]	1	1	2	0	0	0	4
A	Océan Indien							?
A	Amazonie							?
B	Atlantique [24]	5	3	8	0	4	4	24
B	ENO [33]	3	3	14	1	6	6	33
B	ALPIN [25]	5	4	10	0	5	1	25
B	MED [50]	8	13	12	0	4	13	50
B	SUDOE [29]	4	11	10	0	0	4	29
B	Caraïbes [22]	0	1	4	6	1	10	22
B	Océan Indien							?
C	IVC [115]	27	21	34	10	7	16	115
Total		103	98	192	70	51	196	710

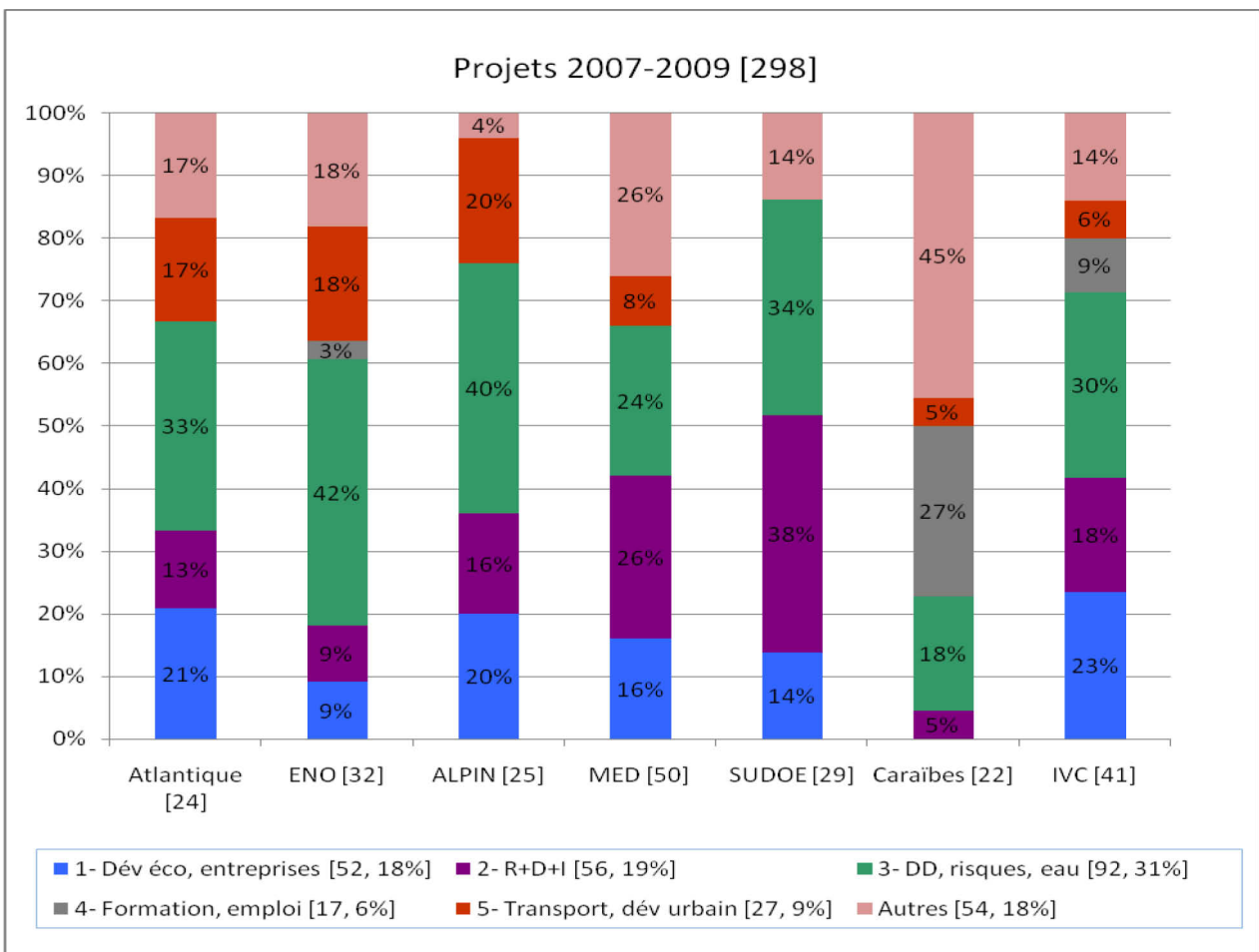
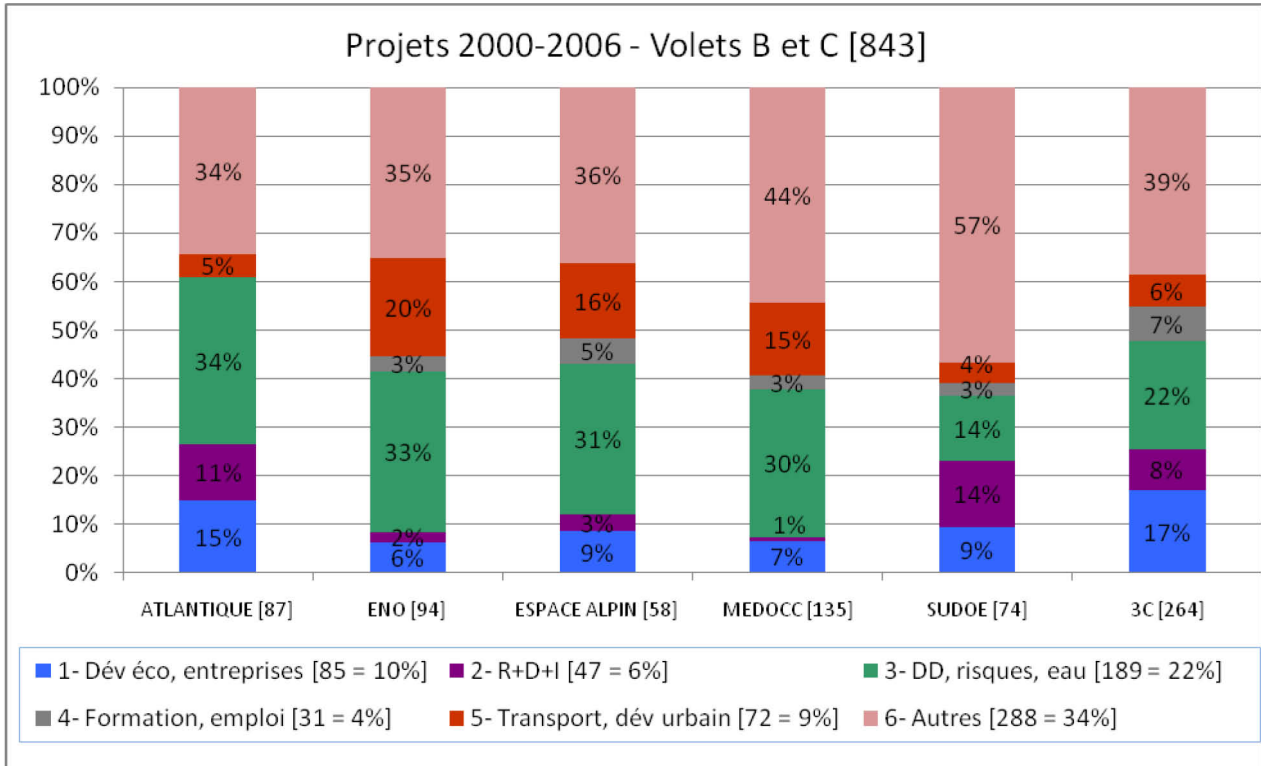
Nota : Projets programmés au 01/12/2009

Sources : Consolidation et catégorisation à partir des données fournies par les autorités gestionnaires des PO ou disponibles sur leur site Internet.

Graphique 15. Ventilation des projets par PO du volet A



Graphique 16. Ventilation des projets par PO des volets B et C



ANNEXE 2 : Fiches des projets INTERREG IV exemplaires sélectionnées par les autorités françaises impliquées dans la gestion des PO

THEMATIQUE n°1 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, RESEAUX ET RAPPROCHEMENTS D'ENTREPRISES

**INTERREG
Volet A**

ODYSSEA

Corse-Ligurie-Sardaigne-Toscane

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV A France/Italie maritime		
Partenaires français impliqués	Agence du tourisme de la Corse		
Pays partenaires	Italie		
Budget global	2 414 100 €	Dont FEDER	1 810 000
Durée	27 mois		
Site Internet	http://odyssea.eu/odyssea/index.php?option=com_mtree&Itemid=165		
Résumé	Le projet met en place un réseau de ports, villes, territoires fondé sur une histoire et des objectifs communs, avec pour but d'améliorer l'offre touristique des ports touristiques et des territoires limitrophes. Les activités proposées visent à finaliser la détermination d'une méthodologie transférable pour améliorer l'offre touristique transfrontalière, en utilisant les nouvelles technologies de communication.		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

1. Implication des acteurs territoriaux clés

Description

Le projet ODYSSEA vise à développer un réseau de cités portuaires, véritables comptoirs culturels maritimes, unis autour d'un enjeu commun et d'une identité et histoire commune : les voies historiques maritimes. Relier la mer, le port, la cité et l'arrière-pays constitue le défi que se sont lancés des ports de plaisance avec le soutien des Régions en créant un programme culturel et économique majeur qui associe tourisme, agriculture, viticulture et pêche.

6. Transférabilité/ dissémination des résultats du projet prévue

Description

Le projet a pour ambition de structurer et d'organiser ces nouveaux territoires de projet autour d'un cahier des charges, une méthode, une charte de qualité, une marque, un sigle, qui serviront de base à l'émergence d'un référentiel européen de qualité, de communication entre les populations.

L'impact socio-économique permettra de répondre aux objectifs de l'agenda de Lisbonne et de Göteborg en matière de compétitivité, emploi, cohésion territoriale et protection de l'environnement.

ODYSSEA souhaite renforcer la coopération de proximité entre les différentes cités portuaires de cet espace géographique, afin d'encourager le partage et la mise en réseau d'infrastructures et de services par la connaissance, l'innovation, la culture, l'accueil touristique, l'échange d'expériences. Le projet vise à définir pour les territoires concernés un pôle d'excellence en termes d'attractivité, d'économie et d'emploi.

THEMATIQUE n°2 : INNOVATION, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

INTERREG
Volet A

INNO_LABS

Laboratoires de gouvernance pour
l'innovation et le développement local
soutenable

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV A France/Italie maritime		
Partenaires français impliqués	1- Collectivité territoriale de Corse		
Pays partenaires	Italie (Région Toscane, Région Ligurie, Province de Sassari, Université de Pise)		
Budget global	2 205 090 €	Dont FEDER	450 000 €
Durée	32 mois		
Site Internet	En attente de création		
Résumé	<p>Le projet vise au développement d'instruments innovants de gouvernance locale à travers des actions de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Renforcement des capacités d'analyse des processus de développement local 2- Développement des modèles d'intervention innovants basés sur le principe du développement durable 3- Aide à la cohésion et à la diffusion territoriale des compétences techniques <p>Les principales activités concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le recensement des besoins et des bonnes pratiques de la zone, - l'identification de systèmes innovants pour le monitoring et l'évaluation de l'impact territorial des politiques, - l'élaboration de modèles interprétatifs de niveau stratégique, - le développement de systèmes de partage des applications territoriales, - la définition d'une matrice de qualité des projets de développement local, - l'élaboration d'une base de données dynamique, - la diffusion des activités réalisées, - des actions de qualification des ressources humaines employées dans les activités de développement local. 		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

2. Gouvernance du projet

Description

Le partenariat couvre la quasi-totalité de l'espace transfrontalier, avec des autorités régionales et des organismes techniques.

5. Impact territorial

Description

A préciser

CAMIS

Stratégie maritime intégrée de l'espace Manche
CAMIS (Channel Arc Manche Integrated Strategy),

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV A France (Manche)/ Angleterre		
Partenaires français impliqués	1. Région Haute-Normandie / 2. Région Bretagne 3. Région Basse-Normandie / Région Picardie 5. Région Nord - Pas-de-Calais / 6. Université de Caen Basse-Normandie 7. CNRS Caen / IFREMER Boulogne-sur-Mer 9. Bretagne Prospective / 10 - VIGIPOL 11. CRITT Transport et Logistique		
Pays partenaires	Angleterre		
Budget global	3,3 M€	Dont FEDER	1,65 M€
Durée	Juin 2009-Juin 2013		
Site Internet	En cours de création		
Résumé	<p>Projet qui fait suite au projet INTERREG III EMDI (Espace Manche Développement Initiative) dont les objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer et mettre en œuvre une politique maritime intégrée dans l'espace Manche tout en stimulant des coopérations concrètes entre acteurs; - développer un cadre pour une gouvernance maritime (stratégie maritime intégrée, instance de concertation entre acteurs), - créer un centre de ressources pour la coopération et la gouvernance de l'espace Manche, - faire émerger des pôles de compétences transfrontaliers, - mettre en place une stratégie coordonnée de transport transfrontalier tout en préservant l'environnement marin (sécurité maritime). 		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

8. Intégration des résultats du projet dans d'autres cadres d'action publique

Description

Le projet EMDI développé dans le cadre du programme INTERREG IIIB de l'Europe du Nord-Ouest a mis en évidence la possibilité pour l'espace Manche de se positionner comme bassin maritime d'expérimentation de la politique maritime intégrée promue par la Commission européenne. Le nouveau projet CAMIS - EMDI+ vise à concrétiser ce positionnement de bassin maritime d'expérimentation en :

- développant un cadre stratégique et des outils pour une gouvernance maritime de l'espace Manche ;
- apportant de l'expertise à l'Assemblée des Régions de l'Arc Manche et aux décideurs de l'espace Manche ;
- devenant un lieu de réflexion / lancement de projets ultérieurs qui permettront le développement de la zone concernée.

7. Pérennité des actions menées/ du partenariat au-delà de la fin du projet

Description

L'objet même du projet qui est de veiller à mettre en place des structures intégrées et durables de management de l'espace maritime répond parfaitement à ce critère. De plus, une des actions du projet consiste à mener une réflexion sur une structure transfrontalière qui pourrait pérenniser le partenariat et ces réalisations au delà du financement Interreg. La forme juridique d'une telle structure reste néanmoins à déterminer.

AQUAMANCHE

**Gestion des Eaux des Bassins versants pour la
Santé et l'Environnement**

Aquatic Management of Catchments for Health and Environment

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV A France (Manche)/ Angleterre		
Partenaires français impliqués	1. IFREMER 2. Université de Caen Basse-Normandie		
Pays partenaires	Angleterre		
Budget global	2 918 072 €	Dont FEDER	1 459 036 €
Durée	01/11/2007 - 30/06/2012		
Site Internet	En cours de création		
Résumé	<p>Le projet Aquamanche (Aquatic Management of Catchments for Health & Environment : Gestion des eaux des bassins versants pour la Santé et l'Environnement) est une initiative transfrontalière qui permettra de disposer d'outils pratiques pour améliorer la prévision, réduire les risques, et faciliter la gestion des eaux continentales et littorales de la région France (Manche) - Angleterre.</p> <p>Cette collaboration associe des universités anglaise et française (Brighton et Caen) et d'autres organismes impliqués, entre autres, dans la protection de l'environnement (the Environment Agency et l'IFREMER) afin de répondre à une demande en plein essor sur ce problème transfrontalier.</p> <p>Le projet fournira aux gestionnaires des régions concernées un outils pratique de gestion du risque aquatique (RPMWeb) reposant sur des méthodes récentes d'identification des sources de pollution (à travers l'étude des pollutions microbiennes de différents bassins versants en France et Angleterre) afin de développer un système de prédiction, de réduction et de gestion du risque et d'information du public par le web.</p>		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

6. Transférabilité/ dissémination des résultats du projet prévue

Description

Les résultats et avancées du projet seront communiqués tout au long de sa réalisation à un public de gestionnaires dans le cadre de réunions d'échanges. Cette approche interactive garantit l'adéquation des recherches scientifiques effectuées avec les besoins des gestionnaires de l'eau. Les agences de l'eau, citées comme public cible du projet, sont intéressées par la mise à disposition de ce type d'outil permettant d'améliorer les diagnostics et de préciser l'origine des pollutions bactériennes, pour ensuite mieux orienter les plans d'amélioration de la qualité de l'eau. L'outil de gestion créé à partir des études de quatre bassins versants sera librement accessible sur Internet et applicable à différents territoires, ce qui assure la dissémination des résultats du projet au profit de l'ensemble du territoire du programme.

8. Intégration des résultats du projet dans d'autres cadres d'action publique

Description

Les agences de l'eau intégreront les résultats du projet dans leurs plans de gestion des bassins versants et les structures publiques dans les plans de gestion des territoires. De plus, le partenariat formé dans le cadre du projet se poursuivra dans le cadre d'un centre transfrontalier d'excellence scientifique (CSE) qui existe actuellement de manière informelle, mais qui pourra faire l'objet d'un accord de coopération formalisé à l'issue du projet AquaManche.

Phaenovum

Réseau trinational d'élèves chercheurs des
Trois-Pays

Informations sur le projet		
Programme de cofinancement	INTERREG IV A Rhin supérieur	
Partenaires français impliqués	1- Conseil Général du Haut-Rhin 2- Ville de Saint-Louis 3- Lycée Jean Mermoz 4- Collège George Forlen	
Pays partenaires	Allemagne, Suisse	
Budget global	2 293 445 €	Dont FEDER 1 063 700 €
Durée	Mars 2009 - Mai 2012	
Site Internet		
Résumé	<p>L'objectif du projet est de créer un environnement de qualité adapté aux besoins des enfants et adolescents intéressés par les sciences naturelles et la technique. Ils doivent pouvoir s'y ressourcer en idées, y développer leur créativité, aborder et résoudre individuellement ou en équipes interdisciplinaires des problèmes scientifiques.</p> <p>Il est prévu pour cela de relier les écoles au sein d'un réseau trinational d'élèves et d'enseignants qui échangeront et coopéreront dans les domaines des sciences naturelles et techniques. En dehors des heures réglementaires d'enseignement et au-delà des programmes scolaires officiels, diverses activités seront élaborées et proposées aux enfants et adolescents d'âges différents.</p> <p>Les adolescents particulièrement motivés auront la possibilité de postuler à une bourse du phaenovum - Centre de recherche pour élèves des Trois-Pays, structure destinée à renforcer l'image du Rhin supérieur en tant qu'espace intégré d'habitat, de travail et de formation professionnelle. Le centre phaenovum les préparera notamment à des concours spéciaux de chercheurs.</p>	

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

2. Gouvernance du projet

Description

Le projet prévoit un partenariat rapproché avec des acteurs locaux variés, du domaine public comme du domaine privé: employés, ingénieurs et responsables professionnels du domaine scientifique et de l'entreprise.

4. Contribution du projet aux priorités communautaires

Description

En favorisant les vocations professionnelles dans le domaine de la recherche de la nouvelle génération, le projet vise le premier pilier de la Stratégie de Lisbonne, à savoir la promotion d'une économie européenne basée sur la connaissance.

RheNaTour

Découverte douce et raisonnée d'une zone
Ramsar

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV A Rhin supérieur		
Partenaires français impliqués	1- Région Alsace 2- Conseil Général du Bas-Rhin 3- Conseil Général du Haut-Rhin 4- Communauté de communes du Rhin 5- Communauté de communes Marckolsheim et environs 6- Communauté de communes Porte de France Rhin Sud 7- Communauté de communes 3 Frontières 8- ADT 67 - Agence développement touristique du Bas-Rhin 9- Fédération pêche du Bas-Rhin		
Pays partenaires	Allemagne		
Budget global	861 500 €	Dont FEDER	430 750 €
Durée	Du 01 juillet 2008 au 30 juin 2011		
Site Internet			
Résumé	<p>Le projet de l'association Rhin vivant/Lebendiger Rhein est le premier à proposer de mettre à profit ce nouveau cadre international pour mettre en œuvre des mesures de protection des zones humides et d'utilisation durable des ressources sur ce territoire. Le projet s'appuie sur un principe développé par la Convention de Ramsar : le concept de « wise use » ou utilisation rationnelle des zones humides, qui signifie une utilisation durable pour le bien des hommes, dans le respect de la préservation des écosystèmes. Le projet propose de lier gestion des ressources et durabilité, et d'appliquer ces principes au domaine du tourisme.</p> <p>Enfin, pour garantir l'équilibre entre l'utilisation et la protection de la bande rhénane, il lui paraît primordial de mettre en place une stratégie d'évaluation dans le domaine touristique et environnemental, stratégie qui doit être le fruit de la coopération entre les gestionnaires des milieux naturels protégés français et allemands.</p> <p>RhNaTour s'appuie donc sur 3 points clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en commun des actions - l'innovation dans les transports doux, les systèmes d'information touristiques mobiles - l'évaluation. 		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

2. Gouvernance du projet

Description

Les différentes catégories d'acteurs locaux des deux territoires partenaires du projet (collectivités compétentes, acteurs touristiques, spécialistes de la gestion des milieux naturels, associations environnementales) sont impliquées dans le projet.

7. Pérennité des actions menées/ du partenariat au-delà de la fin du projet

Description

Le projet vise à mettre en place une stratégie d'évaluation pérenne dans le domaine touristique et environnemental. De plus, les compétences de l'association Rhin Vivant / Lebendiger Rhein sont mises à disposition des acteurs locaux afin qu'ils puissent s'en servir pour monter de nouveaux projets.

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV B Alpin		
Partenaires français impliqués	1- Institut de la Montagne, Université de Savoie 2- Société d'Economie Alpestre 3- Conseil Général de Savoie		
Pays partenaires	Italie, Autriche, Slovénie, Suisse		
Budget global	3 990 903 €	Dont FEDER	2.827.125€
Durée	10/2008 – 09/2011		
Site Internet			
Résumé	<p>La principale ambition du projet consiste à créer des systèmes d'alertes précoces contre la pénurie d'eau dans les Alpes pour une gestion fine des ressources en eaux. Les objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pronostiquer et prévenir cette pénurie par des mesures d'adaptation, - Soutenir les autorités et décideurs pour développer une gestion intégrée et durable de l'eau, - Suggérer des stratégies socio-économiques d'adaptation et de compensation, - Etudier les nappes phréatiques et évaluer leur vulnérabilité face à la pénurie d'eau, - Définir un écoulement écologique optimal des eaux de surface et des biotopes des nappes phréatiques <p>Les actions menées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer un forum et un site internet pour les usagers, - Développer un système d'alerte précoce de la pénurie d'eau, - Etablir un guide pour la gestion des ressources en eaux destiné aux décideurs politiques, - Mettre en oeuvre des outils de soutien à la prise de décision, - Prévoir le changement de la qualité de l'eau, - Recommander et suggérer des mesures d'adaptation pour les utilisateurs finaux - Echanger des connaissances et expériences, - Développer des concepts transnationaux de gestion de l'eau en assurant la biodiversité aquatique, etc... 		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

1. Implication des acteurs territoriaux clés

Description

Au total, le projet met en présence 17 partenaires et prévoit de réunir jusqu'à 50 acteurs en incluant des observateurs tels que des décideurs politiques et des scientifiques. Il met en présence aussi bien des autorités publiques que des centres de recherche ou des organismes qui animent et structurent le développement territorial.

3. Dimension intégrée du projet

Description

Tous les aspects relatifs à la gestion de l'eau sont traités dans ce projet, qu'il s'agisse de l'hydrologie ou de l'impact de l'agriculture et du tourisme. De plus le projet ambitionne de mettre en oeuvre une gestion de l'eau à court terme (base annuelle) ainsi qu'à long terme (scénarii pour l'avenir) basés sur la modélisation du changement climatique.

**TRANSALPINE
BIO CLUSTER**

Biotech and Medtech in Alpine Space



Informations sur le projet		
Programme de cofinancement	INTERREG IV B Alpin	
Partenaires français impliqués	1- ADEBAG (Pour le Bio Cluster Rhone Alpes) 2- Lyonbiopôle	
Pays partenaires	Italie, Suisse, Autriche, Allemagne	
Budget global	1 862 505 €	Dont FEDER 1.309.252€
Durée	10/2008- 09/2011	
Site Internet		
Résumé	<p>Le projet vise la mise en place de projets collaboratifs en matière de recherche et de développement à l'échelle transalpine, incluant des PME, des industriels et des instituts de recherche.</p> <p>L'objectif majeur reste la création de réseaux de coopération sur des thématiques communes et connexes, telles que les maladies infectieuses, diagnostics, vaccins...</p> <p>Actions menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un événement thématique sur Lyon en automne 2009. Séminaire organisé en deux parties (une dédiée à des conférences laissant aux participants la possibilité d'exposer leurs activités et leurs besoins, une autre consacrée à des rencontres pour favoriser l'émergence de partenariats transnationaux. - Coordination et animation des partenaires afin d'obtenir un ou deux projets de type PCRD7. <p>La volonté est de monter 1 ou 2 réseaux thématiques durables</p>	

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

1. Implication des acteurs territoriaux clés

Description

Il s'agit de constituer un méta-cluster sur la base de six clusters régionaux, en unissant les forces en matière de savoir sur les sujets traités. Ce méta-cluster doit améliorer les capacités d'innovation et renforcer les coopérations entre acteurs industriels, PME et organismes de recherche de la zone. Il s'agit d'augmenter les développements économiques conjoints en parvenant à une masse critique d'acteurs clés dans le domaine.

2. Gouvernance du projet

Description

L'élaboration de deux réseaux thématiques durables est prévue, l'un sur « autonomie et services médicaux » et l'autre sur « nouveaux diagnostics et nouvelles thérapies ». A terme, il est envisagé la constitution d'un modèle devant déboucher sur une structuration juridique propre.

NEA 2

NAUTISME ESPACE ATLANTIQUE 2

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV B Atlantique		
Partenaires français impliqués	Conseil Régional de Bretagne, Conseil Général du Finistère, Nautisme En Bretagne, Nautisme en Finistère, Association des Ports de Plaisance de Bretagne, Conseil Général de la Manche, Région Basse Normandie, Région Pays de la Loire		
Pays partenaires	Espagne, Irlande, Portugal, Royaume-Uni		
Budget global	4 721 137 €	Dont FEDER	3 068 737 €
Durée	Du 01 novembre 2008 au 31 octobre 2011		
Site Internet	http://www.nautisme-espace-atlantique.com/fr/600/00/		
Résumé	<p>NEA 2 est porté par 23 partenaires représentant 5 pays de l'Espace Atlantique, 9 régions, 7 Départements, 5 Agglomérations ou villes.</p> <p>S'appuyant sur la réussite de NEA, les membres du réseau ont élaboré un projet transnational stratégique.</p> <p>NEA 2 vise ainsi à développer dans l'EA une filière nautique de pointe, qui se distingue de ce qui se fait à l'international, par une mise en œuvre exemplaire et porteuse: d'innovation et performance économiques ; de protection et valorisation de l'environnement; de qualité de vie et cohésion sociale.</p> <p>Alors que le premier projet avait limité ses objectifs au développement coordonné des activités de tourisme nautique dans l'EA, NEA 2 a pour but de développer la coopération transnationale autour du développement durable de la filière nautique prise dans sa globalité: Activités encadrées et libres ; Ports de plaisance ; Industrie nautique, commerce et services.</p>		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

4. Contribution du projet aux priorités communautaires

Description

Le projet est clairement en cohérence avec les politiques européennes concernant le tourisme et le développement de l'économie maritime. L'environnement a une place importante et contribue à l'agenda de Göteborg. En ce qui concerne l'agenda de Lisbonne, le caractère économique du projet et la volonté de structurer au niveau de l'économie la filière nautique représentent également un point fort du projet.

7. Pérennité des actions menées/ du partenariat au-delà de la fin du projet

Description

Selon le projet, la durabilité est une priorité pour que l'Espace Atlantique devienne une référence internationale de nautisme. Le projet démontre une volonté de perpétuer les résultats, en particulier que les actions trouvent un certain équilibre économique, en particulier la structuration de la filière. Pour autant, cette "préoccupation constante" n'est pas détaillée. Pour certaines actions il existe une volonté claire de repérage des dispositifs d'aides disponibles auprès des différents pays et auprès de différents bailleurs de fonds ce qui peut être très utile pour pérenniser ou tout le moins faire durer certaines actions qui ne pourraient entrer dans un modèle économique.

REINFORCE Ressource INFrastructures for monitoring and
adapting European Atlantic FORests under
Changing climatE

Informations sur le projet		
Programme de cofinancement	INTERREG IV B Atlantique	
Partenaires français impliqués	Institut Européen de la Forêt Cultivée – IEFC, Centre Régional de la Propriété Forestière – CRPF, Centre National Professionnel de la Propriété Forestière, Institut National de Recherche Agronomique – INRA, Conseil Régional d'Aquitaine (partenaire associé)	
Pays partenaires	Espagne, Portugal, Royaume-Uni	
Budget global	3 932 849 €	Dont FEDER 2 556 352 €
Durée	Du 01 février 2009 au 31 janvier 2013	
Site Internet	http://w3.pierroton.inra.fr/IEFC/affiche_page.php?page=projet_REINFFORCE	
Résumé	<p>Le projet REINFFORCE vise à réunir les ressources humaines et techniques de 12 organismes de l'Espace Atlantique, pour développer des outils transnationaux qui permettent d'adapter leur patrimoine forestier aux conséquences des changements climatiques.</p> <p>Ce projet vise à améliorer les connaissances acquises et les résultats du projet FORSEE, de la programmation précédente Interreg IIIB, et créer un nouveau réseau de coopération transnationale dans le secteur forestier, avec l'incorporation de nouveaux acteurs et promouvoir la candidature de l'Institut Européen de la Forêt cultivée (IEFC), Chef de file, l'Agence européenne (EFI www.efi.int) en tant que bureau régional du Portugal, Espagne, France, Irlande et Royaume-Uni.</p>	

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

2. Gouvernance du projet

Description

Le projet préconise que la mise en place des ressources, ne pourrait avoir lieu qu'au niveau transnational, en partageant une compréhension mutuelle concernant les effets des changements climatiques sur les écosystèmes de l'Atlantique.

Il est vrai que les effets des changements climatiques et la recherche de solutions communes, exigent une réponse transnationale et que le partenariat, composé de 11 entités et d'experts scientifiques du secteur forestier, exigent une forte représentation de l'espace atlantique.

7. Pérennité des actions menées/ du partenariat au-delà de la fin du projet

Description

Le fait de segmenter les résultats dans chacun des territoires concernés, permettra une adaptation plus facile aux différentes caractéristiques régionales, ainsi que de la valorisation des résultats.

L'ensemble du partenariat a la capacité et les compétences dans le domaine des forêts (la plantation d'arbres, de par sa nature même, exige une continuité) et les bases de données scientifiques seront utilisées par les partenaires pour diffuser et réaliser de nouvelles études sur la progression des effets des changements climatiques.

**FORETS
MODELES**

Informations sur le projet	
Programme de cofinancement	INTERREG IV B Med
Partenaires français impliqués	1- Office du développement Agricole et Rural de Corse 2- Région PACA
Pays partenaires	Espagne, Grèce, Italie, Croatie
Budget global	Dont FEDER
Durée	
Site Internet	
Résumé	<p>Problématique : toutes les régions méditerranéennes sont confrontées à des problèmes similaires de protection et développement durable des territoires forestiers (absence d'approche multifonctionnelle, insuffisante intégration des instruments de planification territoriale, manque de gestion des forêts privées, gestion des risques...</p> <p>Aucune des régions partenaires n'est capable de donner une réponse satisfaisante à cet ensemble de problèmes. L'association des partenaires locaux et l'approche territoriale intégrée, à la base du concept de forêt modèle, font partie des solutions recherchées par tous.</p>

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

2. Gouvernance du projet

Description

La « forêt modèle » représente une approche novatrice en ce qu'elle restitue les problématiques forestières à une échelle intermédiaire entre le plan de gestion et les politiques forestières. L'innovation méthodologique de ce projet consiste en la création d'un réseau en vue de la construction en commun d'un nouvel outil de gouvernance au lieu de l'approche classique de la mise en réseau de structures existantes

5. Impact territorial

Description

Ce projet a pour objectif la gestion durable et la protection des paysages forestiers ; son influence sur l'environnement est donc positive de par les rôles essentiels joués par la forêt dans les équilibres environnementaux ; nous ne citerons comme exemple évident de l'impact territorial du projet : la lutte contre les incendies, point névralgique de la protection des couverts forestiers axe fort de ce projet. L'existence d'un couvert forestier entraîne en soi de nombreux autres bénéfices environnementaux, notamment dans la prévention des risques d'inondation et de crue. Il permet également la création et le maintien des sols tant en quantité qu'en qualité, participant à la prévention des risques de glissement de terrain, d'éboulement et d'avalanche.

TEXMEDIN

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV B Med		
Partenaires français impliqués	Institut français Textile Habillement		
Pays partenaires	Italie, Grèce, Espagne		
Budget global	1.901.750	Dont FEDER	1.426.312
Durée	Avril 2009 – Septembre 2011		
Site Internet			
Résumé	<p>Le Projet TEXMEDIN couvre le secteur du Textile et de l'Habillement (T&H). Ce secteur est un secteur traditionnel et important de l'économie méditerranéenne. Malheureusement beaucoup de régions, qui ont une production importante de T&H, souffrent du déclin dû à la compétitivité mondiale et au manque d'investissements dans l'innovation. Le but du projet TEXMEDIN est de repenser les stratégies de développement du secteur du T&H en valorisant le savoir-faire technique et l'héritage créatif de T&H dans ces régions. Il vise à formuler des nouvelles approches et méthodologies pour soutenir des niveaux plus élevés d'innovation technologique et non-technologique et des modèles de design améliorés dans les groupements d'entreprises du secteur T&H. Il a vocation à concevoir de nouvelles mesures pour former les designers et les entrepreneurs émergents de T&H en collaboration avec les centres de services et les organismes pour le soutien des entreprises.</p>		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

4. Contribution du projet aux priorités communautaires

Description

Développer des stratégies transnationales pour atteindre une masse critique et réduire la fragmentation des opérateurs économiques du textile méditerranéen

The project will contribute to cohesion by bringing together areas featuring different Lisbon performances. More advanced partners will share their technology and know-how with lagging partners. By deeper integrating innovation and design, the project will make T&A production more knowledge-intensive, attractive and thus competitive. The cluster among the partners will develop transnational synergies helping to reduce fragmentation among economic operators. It will try to develop the necessary critical mass to meet the challenge of global competition. The project will increase the added-value of local T&A productions and define innovative entrepreneurial pathways thereby contributing to the growth and employment objective of the programme.

1. Implication des acteurs territoriaux clés

Description

The project partnership is a mix of local authorities, T&A museums, technological and innovation centres, and organizations supporting T&A businesses. Local authorities will give institutional relevance and support to the project's activities. They will ensure that new policy measures, tools and methodologies developed by the project have an impact on local development plans. T&A museums will play a key role in developing the knowledge-base of the project by documenting and sharing their T&A heritage. Technological and innovation centres will transfer know-how and project results to manufacturing processes, by providing technological platforms to assist in the creation/design and product marketing. They will contribute technical advice to assess the existing T&A heritage in the framework of modern technological developments and emerging European regulations and accordingly provide training for T&A designers and entrepreneurs.

**DO-SMS Développement d'Outils pour le Suivi des
Mouvements de Sol pour la gestion durable
du SUDOE**

Informations sur le projet		
Programme de cofinancement	INTERREG IV B SUDOE	
Partenaires français impliqués	1. CNRS Midi-Pyrénées 2. Bureau de recherches géologiques et minières, Midi-Pyrénées 3. Centre d'études techniques sud ouest, Midi-Pyrénées	
Pays partenaires	France, Espagne, Portugal	
Budget global	1 686 710,29 €	Dont FEDER 1 265 032,72 €
Durée	29 mois, du 15 mars 2009 au 13 juillet 2011	
Site Internet		
Résumé	<p>Le projet a pour objectif de développer un outil de surveillance et de cartographie dynamique des mouvements de terrain (argiles, évaporites, calcaires) pour une gestion durable de l'espace SUDOE. Les mouvements retenus pour ce projet correspondent à deux principaux mécanismes: glissements de terrain et effondrements (karsts évaporitiques et subsidences liées à l'activité minière). Tous ces mouvements affectent le territoire SUDOE et, pour leur majorité, sont déclenchés par les conditions climatiques dont l'évolution actuelle (intensité des précipitations plus forte) risque de les amplifier. Pour étudier et mettre en évidence ces phénomènes nous envisageons, comme aspect novateur, l'utilisation de chroniques d'images satellitaires pour effectuer une surveillance dynamique des déformations du sol couplée à des outils de mesures in situ qui serviront de « vérité terrain ». Cette surveillance permettra d'établir un protocole commun à l'échelle de SUDOE pour cartographier et suivre les zones à risques naturels. Les principaux groupes de tâches sont : 1/ développement et élaboration de modèles de susceptibilité ; 2/ construction des modèles d'aléa ; 3/ établissement des cartes de risques par combinaison de l'aléa et de la vulnérabilité.</p>	

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

6. Transférabilité/ dissémination des résultats du projet prévu

Description

La méthodologie apportée permettra la réalisation de cartes et modèles d'aléa et de risques qui seront intégrés dans les futurs programmes nationaux de schémas des risques naturels départementaux et des gouvernements autonomes. La surveillance optique devrait aussi pouvoir être étendue sur un territoire plus vaste. Par ailleurs, la mise à disposition d'outils novateurs (données géotechniques, climatiques, morphologiques, etc. et protocole d'analyses et de mesures plus économiques) intéressera tous les bureaux d'étude spécialisés dans les mouvements de terrain.

7. Pérennité des actions menées/ du partenariat au delà de la fin du projet

Description

Création d'un site Internet (dédié aux professionnels et aux chercheurs) dont la pérennité sera assurée par l'IGME et le BRGM. De plus, si les méthodologies novatrices sont concluantes, elles ont pour vocation de devenir des standards que les pouvoirs publics de SUDOE voire européens pourront imposer et officialiser.

**INTERBIO APPROCHES INTERDISCIPLINAIRES ET
STRATEGIES INTEGREES POUR LES SCIENCES DU
VIVANT ET LEURS APPLICATIONS**

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV B SUDOE		
Partenaires français impliqués	1. Université Paul Sabatier Toulouse III / 2. CNRS Aquitaine / 3. INSERM Aquitaine / 4. Université Bordeaux I / 5. Université Victor Segalen Bordeaux II / 6. CNRS Midi-Pyrénées / 7. INSERM Midi-Pyrénées / 8. INRA Languedoc Roussillon / 9. CCI de Toulouse		
Pays partenaires	Espagne, Portugal		
Budget global	1 938 073 €	Dont FEDER	1 453 554 €
Durée	32 mois, du 1 ^{er} mai 2009 au 31 décembre 2011		
Site Internet			
Résumé	<p>Les biotechnologies au sens large deviennent un secteur important de l'économie mondiale à l'origine de créations d'entreprises dans un contexte scientifico-économique très évolutif, et très concurrentiel. Leurs cibles se sont diversifiées, et recouvrent différents champs d'activités importants : santé, agriculture et agroalimentaires, environnement, énergie, biomatériaux. Les pays du SUDOE ont récemment mis en place dans le domaine des structures d'aide au transfert technologique et des instituts de haut niveau dont certains sont au cœur du partenariat proposé. Le présent projet vise ainsi à s'appuyer sur ces avancées intrinsèques pour valoriser à l'échelle transnationale ces investissements individuels en se focalisant sur les objectifs suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Favoriser les ruptures scientifiques et technologiques par la promotion de l'interdisciplinarité dans le secteur biologie/santé 2- Mutualiser et organiser en réseau un ensemble de plates-formes technologiques de haut niveau pour optimiser un environnement instrumental adapté aux recherches de pointe. 3- Faciliter de façon volontariste le transfert des avancées innovantes vers le secteur industriel en s'inspirant en particulier des stratégies émergentes de grands groupes industriels basées sur le « connected development ». 4- Favoriser par les échanges, la mobilité et la synergie des acteurs, l'émergence d'un pôle SUDOE Biologie/Santé compétitif et pérenne partenaire incontournable des actions européennes d'envergure en Biologie / Santé 		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

4. Contribution du projet aux priorités communautaires

Description

Le projet INTERBIO est structuré, depuis son montage partenarial jusqu'à la définition des thèmes et modalités d'intervention, pour répondre pleinement aux lignes stratégiques qui ressortent de la Stratégie de Lisbonne et de Göteborg. En effet, le projet va contribuer à améliorer la compétitivité du Sud-ouest européen en mobilisant une masse critique importante de centres de recherche d'excellence sur une problématique en forte évolution : les bio-technologies et les sciences du vivant. Le pôle de référence Biologie SUDOE doit devenir un partenaire visible et pro-actif au niveau des grandes options de l'UE.

7. Pérennité des actions menées/ du partenariat au delà de la fin du projet

Description

Stabilisation du réseau des plates-formes volontaristes à usage partagé et prolongement et diversification des opérations de recherche interdisciplinaire. Pérennité d'un site WEB dédié à ces opérations. Organisation annuelle, alternativement dans chaque ville partenaire, d'un « Forum de la transversalité autour des sciences du vivant », où seront déclinés les avantages des approches interdisciplinaires et les avancées technologiques innovantes. Organisation tous les 2 ans de rencontres réunissant les entreprises Biotech et les Chambres de Commerce des régions concernées. Prévision d'un audit à mi-parcours du projet grâce à un dispositif de veille et de réflexion du redéploiement des initiatives et du réseau à l'issue du projet.

BANANE DURABLE CARAÏBES

Informations sur le projet		
Programme de cofinancement	INTERREG IV A Caraïbes	
Partenaires français impliqués	1. Centre de Coopération Internationale en recherche Agronomique pour le Développement 2. Direction Générale de l'Alimentation, du Ministère de l'Agriculture 3. Centre Technique de la Canne et du Sucre	
Pays partenaires	Régions : Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste Lucie, St Vincent et Grenade	
Budget global	5 796 679 €	Dont FEDER 4 160 604 €
Durée	24 mois à partir du 1 ^{er} janvier 2008	
Site Internet		
Résumé	<p>Le projet vise à contribuer à assurer la pérennisation de la production bananière des petites Antilles en préparant par anticipation des solutions à une éventuelle infestation par la cercosporiose noire ; mais aussi plus largement d'établir une meilleure collaboration entre les petites îles productrices de bananes, encore épargnées, afin de pouvoir tendre vers une agriculture durable d'un point de vue environnemental mais aussi économique et social.</p> <p>Le projet s'adresse à tous les planteurs de bananes des petites Antilles, qu'ils produisent des bananes pour l'exportation ou pour les marchés locaux et/ou régionaux. Le projet concerne par ailleurs tous les acteurs de l'industrie bananière : producteurs, groupements / coopératives et services techniques respectifs, fournisseurs d'intrants et organismes de recherche agricole.</p> <p>Les principales activités qui seront développées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'inventaire exhaustif des meilleures pratiques culturelles vis-à-vis de l'environnement, débouchant sur le partage des solutions à travers des actions d'informations et de formations auprès des principaux acteurs - La recherche et le développement de méthodes alternatives pour la mise en place de systèmes de culture durables adaptés, avec plusieurs actions envisagées; - L'expérimentation et l'homologation dans les régions et pays concernés de produits phytosanitaires d'origine naturelle en remplacement des produits de synthèse pour le développement de techniques de lutte biologique contre les bio-agresseurs. <p>Par ailleurs, le projet contribuera à la mise en place d'une plateforme de sélection variétale sur la Guadeloupe: cette plateforme sera sans équivalent au niveau international.</p>	

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

3. Dimension intégrée du projet

Description

Ce programme participera au maintien d'un secteur essentiel et irremplaçable de l'économie des territoires concernés : la production de bananes pour les marchés locaux et européens. Ce secteur est par ailleurs déterminant pour la mise en valeur des ressources agricoles et l'emploi dans cet espace Caraïbes. Cette coopération a aussi pour objectif de contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable des petites Antilles en promouvant une production de bananes basée sur les principes de l'agriculture durable, respectueuse de cet environnement.

6. Transférabilité/ dissémination des résultats du projet prévue

Description

Une « formation aux meilleures pratiques culturelles de la production de bananes dans les petites Antilles » sera dispensée sur les six territoires concernés. Les résultats sont l'édition et la diffusion d'une charte des bonnes pratiques en français et en anglais sur la base d'un inventaire complet de ces bonnes pratiques préalablement effectué. Des échanges pour la formation des acteurs seront organisés pour transmettre au mieux les technologies produites.

**FORMATION
DIPLOMATES**

Partenariat universitaire pour la formation
des diplomates et acteurs de la coopération
régionale dans la Grande Caraïbe

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV B Caraïbes		
Partenaires français impliqués	1. Conseil régional Guadeloupe 2. Conseil régional Guyane 3. Conseil régional Martinique 4. Collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy		
Pays partenaires	Trinidad & Tobago, République Dominicaine, Porto Rico		
Budget global	366 494 €	Dont FEDER	267 770 €
Durée	30 mois à partir de janvier 2007		
Site Internet			
Résumé	<p>Il s'agit d'un projet déjà initié, devant s'achever fin Juin 2010.</p> <p>Le projet consiste, globalement, à chercher à faciliter la concertation et l'action concertée entre les États membres et Membres associés de l'AEC pour le développement de la coopération dans la Grande Caraïbe, à travers l'harmonisation et le développement d'une meilleure connaissance des réalités géopolitiques et socio-économiques de l'espace de coopération.</p> <p>De manière plus spécifique, il s'agit de réunir, deux fois par an, au sein d'un atelier de formation universitaire les responsables nationaux de la coopération au sein des États membres et Membres associés de l'AEC. L'organisation de chaque atelier, pendant 5 jours, sera suivie pour les participants qui le souhaitent d'une période de 5 jours en immersion professionnelle et linguistique au sein d'une institution locale, nationale ou régionale, visant à mieux comprendre et optimiser les modes de fonctionnement institutionnels au niveau régional.</p> <p>Un autre objectif spécifique consiste également à animer le partenariat existant entre l'AEC et l'UNICA (Association des Universités de la Caraïbe), dont l'UAG est actuellement vice-présidente.</p> <p>L'action vise d'une part les diplomates et les élus représentant les États, pays et territoires membres de l'AEC, et d'autre part l'ensemble des acteurs de la coopération régionale (techniciens et administratifs), y compris, à travers l'UNICA, les universités de la Grande Caraïbe.</p>		

DIMENSION EXEMPLAIRE DOMINANTE

6. Transférabilité/ dissémination des résultats du projet prévue

Description

Les ateliers de formation qui seront initiés au cours de la réalisation de ce projet, puis la diffusion de leurs conclusions favoriseront la constitution d'un savoir-faire partagé sur l'espace commun de coopération et donneront lieu à la publication de deux ouvrages collectifs de synthèse, reprenant les éléments de cours, enrichis des différentes interventions relevées par les enseignants animateurs durant les échanges.

La publication de ces ouvrages dans les trois langues officielles de l'AEC (l'anglais, le français et l'espagnol) préalablement à leur large diffusion auprès des gouvernements et autorités locales de la zone, de même que les acteurs de la coopération et les étudiants, permettra d'enrichir la bibliographie, actuellement très limitée, disponible sur l'espace régional que représente la Grande Caraïbe

AvanCité3D® Caraïbes

Informations sur le projet		
Programme de cofinancement	INTERREG IV B Caraïbes	
Partenaires français impliqués	1. Université des Antilles et de la Guyane	
Pays partenaires	France, Haïti - République dominicaine, Trinidad & Tobago	
Budget global	2 204 374 €	Dont FEDER 1 508 080 €
Durée	24 mois à partir de janvier 2009	
Site Internet		
Résumé	<p>Le projet AvanCité3D® consiste à recréer de manière virtuelle toutes les rues et les bâtiments d'une ville, de façon très précise grâce aux informations figurant dans son Système d'Information Géographique (relevés topographiques, courbes de niveaux, orthophotos aériennes, cadastre, etc.) et grâce à des prises de vues du sol.</p> <p>L'objectif du projet est de relancer l'attrait des destinations Caraïbes en matière touristique et de susciter le désir d'y séjourner. Il s'agit de susciter l'intérêt des visiteurs potentiels en montrant, de manière inédite – à l'aide de maquettes en 3D, immersives, conviviales et interactives - la richesse patrimoniale et culturelle des villes caribéennes. Etant donné que plus de 50% des touristes préparent leur voyage sur Internet, le projet a pour but d'améliorer la promotion des Caraïbes sur Internet et plus généralement d'entraîner les visiteurs vers les offres de séjours touristiques dans la zone Caraïbes par une valorisation culturelle des destinations de manière inédites sur le web.</p> <p>Cinq villes seront modélisées dans un premier temps. Trois francophones : Fort-de-France (Martinique), Basse-Terre (Guadeloupe) et Port-au-Prince (Haïti) ; une anglophone : Port-of-Spain (Trinidad) et une hispanophone, Santo-Domingo (République Dominicaine).</p> <p>Avancité3D Caraïbes sera également un outil d'aide à la décision qui permettra aux professionnels du tourisme de mesurer l'attrait de leurs offres touristiques et de mieux adapter les adapter aux attentes des clients.</p>	

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

4. Contribution du projet aux priorités communautaires

Description

Le projet est pertinent au regard des priorités communautaires :

- Croissance économique et développement durable

Outre le fait que ce projet repose sur une technologie de pointe, le web3D, dans lesquels de nombreux axes de recherches peuvent être menés (amélioration de l'interface homme-machine, moteurs de rendus réalistes, portage sur appareils mobiles communicants, optimisation pour le web...), il implique également différents métiers allant du manager de projets TIC au développeur en 3D temps réel, et est donc susceptible de générer des vocations et des emplois dans la filière TIC des différents pays partenaires.

- Renforcement des ressources culturelles comme une chance pour le développement

Le projet vise à réveiller l'intérêt des visiteurs potentiels en montrant, de manière inédite – à l'aide de maquettes en 3D, immersives, conviviales et interactives - la richesse patrimoniale et culturelle des villes caribéennes

6. Transférabilité/ dissémination des résultats du projet prévue

Description

Il s'agit à la base d'un outil de communication, qui développé d'abord pour 5 destinations pilotes a pour vocation d'être transposé à d'autres villes et territoires de la Caraïbe. Il s'agira de valoriser une expertise avérée en modélisation 3D. Cet outil, permettra aux acteurs du tourisme de posséder une plateforme commune et innovante. Avancité3D Caraïbes sera également un outil d'aide à la décision qui permettra aux professionnels du tourisme de mesurer l'attrait de leurs offres touristiques et de mieux adapter les adapter aux attentes des clients.

CARIBSAT_IRD

Systeme Caraïben d'information
environnementale : CARIBSAT

Informations sur le projet		
Programme de cofinancement	INTERREG IV B Caraïbes	
Partenaires français impliqués	1. UAG (GEODE, CEREGMIA) / 2. Communauté d'agglomération ESPACE-SUD / 3. METEO-France / 4. DDE / 5. Parc Naturel Régional / 6. Observatoire du Milieu Marin / 7. IMPACT Mer / 8. Conseil Régional Martinique / 9. Laboratoires DYNECAR, LPAT, GRIMAAG, GRER / 10. Centre IRD de Guyane (Unité Espace) / 11. société NEVANTROPIC / 12. société GEOMATYS / 13. CIRAD (UMR TETIS) / 14. IRD – IMEP (Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie - Marseille)	
Pays partenaires	Trinidad, Antilles néerlandaises	
Budget global	2 959 423 €	Dont FEDER 1 944 435 €
Durée	24 mois à partir d'avril 2009	
Site Internet		
Résumé	<p>Le projet a pour principal <u>objectif</u> de contribuer à mobiliser les compétences disponibles dans la région des petites Antilles pour la réalisation d'un système d'observation et d'information collaboratif et partagé sur l'Environnement à l'échelle des petites Antilles (Atlas géographique dynamique en ligne alimenté par l'acquisition et le traitement l'imagerie satellitaire). Le projet envisage également la formation d'experts en géomatique et en télédétection appelés à contribuer au développement de leurs territoires, et ainsi à favoriser les prises de décision au plan local par l'émergence d'une communauté de spécialistes antillais et l'insertion de la Caraïbe au sein de réseaux internationaux de coopération.</p> <p>Le projet CARIBSAT offrira :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une plateforme de collaboration de recherche scientifique ; - un outil d'évaluation, de gestion et d'aménagement des territoires considérés, - un outil de formation d'étudiants et d'experts, et - un vecteur, de rapprochement entre acteurs publics et privés, de collaboration régionale dans la caraïbe et d'ouverture à la coopération européenne et internationale. <p>Le site web du projet CARIBSAT sera le portail francophone des questions environnementales à l'échelle des petites Antilles. A l'issue des travaux, une conférence internationale permettra d'ancrer le projet CARIBSAT au sein des dispositifs internationaux d'observation de l'environnement.</p>	

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

4. Contribution aux priorités communautaires

Description

Le projet est en parfaite adéquation avec les priorités communautaires :

- **développement durable en renforçant la cohésion territoriale des RUP Caraïbes.**

L'objectif principal du projet est de mobiliser les compétences disponibles dans la Caraïbe pour la réalisation d'un système d'observation et d'information collaboratif et partagé sur l'Environnement à régionale (Atlas géographique dynamique en ligne alimenté par l'acquisition et le traitement l'imagerie satellitaire)

- **le projet encourage le polycentrisme (à l'échelle caraïbienne)**

Le projet envisage également la formation d'experts en géomatique et en télédétection appelés à contribuer au développement de leurs territoires, et ainsi à favoriser les prises de décision au plan local par l'émergence d'une communauté de spécialistes caraïbens et l'insertion de la Caraïbe au sein de réseaux internationaux de coopération

6. Transférabilité/ dissémination des résultats du projet

Description

Les résultats du projet sont outils pertinents d'aide à la prise de décision. La méthodologie est par définition transférable à d'autres régions. Le projet prévoit à l'issue de la période de deux années initiales la possibilité d'établir une structure (dont le statut juridique reste à définir) - qui reprendra tout ou partie des activités du projet. Par ailleurs, le projet prévoit l'émergence d'opportunités de travaux spécifiques demandés par certains donneurs d'ordre (projets d'aménagement, études d'impact, etc.) et de coopération au niveau régional.

Ainsi démontré, un tel outil, d'intérêt général régional, pourrait aisément intégrer un dispositif collectif local, national et/ou régional permanent, et bénéficier de financements publics pour son fonctionnement.

ARCH

**Assesing Changes to Regional Habitats
*Evaluer l'évolution des habitats naturels***

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV A 2 mers		
Partenaires français impliqués	1. Région Nord-Pas de Calais 2. Centre régional de phytosociologie agréé – conservatoire national botanique de Bailleul		
Pays partenaires	Angleterre		
Budget global	2 459 210 €	Dont FEDER	1 229 605 €
Durée	30 mois (01/07/09 au 30/01/12)		
Site Internet			
Résumé	<p>Le projet ARCH a pour objectif d'améliorer la manière dont les habitats naturels sont préservés et restaurés dans le Kent et le NPdC. Ce but sera atteint grâce au partage d'expertise et de bonnes pratiques entre les partenaires, grâce au développement de méthodes communes pour évaluer l'état des habitats naturels et améliorer la manière dont ils sont cartographiés, et grâce au développement de techniques novatrices pour assurer le suivi et la conservation à long terme des habitats naturels, conformément aux objectifs de Göteborg en matière de préservation de la biodiversité. Un système pouvant être interprété à différents niveaux pour le recueil, le stockage et l'analyse des données sur les habitats naturels sera adapté et des outils de gestion de l'information sur les espèces seront partagés.</p> <p>Le projet veut pouvoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. S'assurer que les données biologiques de base sur l'étendue et la distribution des habitats-clés respectent les objectifs nationaux et européens en ce qui concerne la sauvegarde de la biodiversité dans le Kent et le Nord – Pas de Calais. 2. Fournir une information précise sur la biodiversité et développer des outils qui améliorent la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement, qui améliorent la compréhension et l'engagement en faveur de la protection de la biodiversité et qui contribuent à améliorer la connectivité entre les habitats naturels du Kent et du Nord – Pas de Calais. 3. Examiner comment rendre possible l'utilisation d'outils et de techniques novateurs (comme la technologie satellitaire) qui permettraient le suivi et l'évaluation à long terme des habitats naturels dans le Kent et le Nord Pas de Calais. 		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

3. Dimension intégrée du projet

Description

Approche multisectorielle novatrice utilisée dans la démarche.

5. Impact territorial

Description

Gestion d'enjeux environnementaux à l'échelle adéquate. Les frontières nationales n'ont aucune pertinence dans ce domaine.

AIMER

**Achieving the Integration of Migrant
communities and Ethnic Residents**

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV A 2 mers		
Partenaires français impliqués	1. CEFIR		
Pays partenaires	Angleterre, Belgique		
Budget global	2 476 394 €	Dont FEDER	1 233 899 €
Durée	43 mois (01/11/08 au 30/06/12)		
Site Internet			
Résumé	<p>Depuis 10 ans, un flot continu de nouvelles communautés de migrants a traversé les pays d'Europe de l'Ouest. Ce phénomène concerne la zone transfrontalière Interreg IVA. AIMER se concentre sur le challenge que rencontrent les autorités locales et les associations concernant l'intégration de ces nouveaux migrants et l'amélioration de l'accès à l'emploi et aux services pour les minorités ethniques établies. Le projet comparera les approches existantes et identifiera des bonnes pratiques en matière de service local de soutien aux minorités. Il concevra et dirigera en partenariat, une série de nouvelles initiatives pour promouvoir un progrès tangible dans l'intégration des minorités ethniques et une forte cohésion entre les nouveaux migrants et les communautés d'accueil.</p> <p>Le partenariat adoptera une approche intégrée pour mettre en place 3 activités majeures qui permettront l'intégration des minorités ethniques. Ceci impliquera un échange de bonnes pratiques et la mise en place conjointe de nouvelles actions locales. Ces trois activités sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> I) l'accueil et l'intégration des nouveaux migrants ; II) la médiation ; III) le renforcement des capacités. 		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

5. Impact territorial

Description

La question des migrations est un enjeu transfrontalier majeur de la zone (mis en lumière par la zone d'accueil de Sangatte ou la « jungle » de Calais). L'action conjointe des autorités du Nord de la France, de Belgique et du Sud de l'Angleterre est essentielle pour assurer une réponse humaine à ces enjeux communs

C2C

Connect to Compete

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV A 2 mers		
Partenaires français impliqués	1. Port de Calais (Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais) 2. Région Nord-Pas-de-Calais		
Pays partenaires	Angleterre, Belgique		
Budget global	12 698 554 €	Dont FEDER	4 806 077 €
Durée	60 mois (01/01/07 au 31/12/11)		
Site Internet	http://www.sintropher.eu/index.php?id=70		
Résumé	<p>C2C répond à l'exigence d'aborder les questions d'éclatement dans la chaîne logistique transfrontalière en connectant davantage les ports avec leur hinterland ainsi que les ports avec d'autres ports. Par ailleurs, ce projet entend promouvoir le transport combiné via le transport maritime de courte distance, le transport ferroviaire et le transport fluvial comme alternative au transport par route.</p> <p>Confronté à la nécessité d'une évaluation commune et à la priorité donnée aux corridors de transport majeurs, C2C entend piloter une coopération transfrontalière basée sur une approche planifiée délivrant un Cadre stratégique d'Investissement des Ports et des Infrastructures de Transport pour un important programme de la zone pour la période 2010-2015.</p> <p>Un processus consultatif intégré avec les autorités régionales/locales, les ports, les ports intérieurs, les opérateurs de transport dans le sud est de l'Angleterre, les Flandres, le Nord-Pas de Calais, permettra d'identifier et de hiérarchiser les actions les plus urgentes pour permettre aux pays concernés de bénéficier de progrès logistiques et d'une planification cohérente.</p> <p>Pour accéder aux premières étapes d'un long processus, C2C intègre des investissements d'une importance limitée et des études d'ingénierie pour éradiquer rapidement une partie des encombrements dans la zone éligible.</p>		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

1. Implication des acteurs territoriaux clé

Description

Mise en place d'une stratégie d'investissement portuaire concertée autour du détroit du Pas de Calais.

8. Intégration des résultats du projet dans d'autres cadres d'action publique

Description

Cette stratégie donnera un cadre aux investissements réalisés dans les ports situés autour du détroit du Pas de Calais. Ceux-ci seront très largement réalisés hors fonds FEDER (INTERREG).

SINTROPHER

Sustainable Integrated Tram-Based
Transport Options for Peripheral
European Regions

Informations sur le projet		
Programme de cofinancement	INTERREG IV B ENO	
Partenaires français impliqués	1. Syndicat intercommunal des Transports Urbains de la Région de Valenciennes	
Pays partenaires	Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Angleterre	
Budget global	23 280 614 €	Dont FEDER 7 214 445 €
Durée	Du 03 décembre 2007 au 31 décembre 2012	
Site Internet	http://www.sintropher.eu/index.php?id=70	
Résumé	<p>Développer des solutions durables, bon marché pour améliorer l'accessibilité depuis/vers/entre les zones périphériques, semi-rurales & moins densément peuplées (qualifiées de 'vides dans le pentagone européen' ou 'hors du pentagone', en périphérie des territoires nationaux et/ou désavantagées par un accès ferroviaire ou aérien limité vers les régions stratégiques de l'UE) par le biais de systèmes régionaux de tramway les connectant aux pôles d'échanges nationaux/internationaux ferroviaires ou aériens. Ces solutions seront testées grâce à un intensif transfert d'expertise entre 5 projets pilotes: Nordhessen (Kassel, DE), Fylde Coast (Blackpool, UK), West-Vlaanderen (Diksmuide/Koksijde/Veurne, BE), Valenciennes (FR), Nijmegen-Kleve (NL). Deux alternatives seront examinées:</p> <p>(i) des systèmes de TramTrain intégrant tramway urbain et réseau ferroviaire national (ii) des extensions bon marché aux réseaux de tramway existants sous forme de voie unique intégrée en milieu urbain.</p>	

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

4. Contribution du projet aux priorités communautaires

Description

Le projet s'inscrit pleinement dans la stratégie de Göteborg et dans l'objectif de cohésion territoriale

5. Impact territorial

Description

Amélioration substantielle du transport durable grâce à des solutions conjointes dans 5 villes moyennes de la zone

WAVE

Water Adaptation is Valuable for Everybody

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV B ENO		
Partenaires français impliqués	1. Institution d'Aménagement de la Vilaine		
Pays partenaires	Pays-Bas, Angleterre, Allemagne, Belgique		
Budget global	10 999 259 €	Dont FEDER	5 499 629 €
Durée	Du 1 ^{er} janvier 2008 au 30 juin 2013		
Site Internet	www.wrd.nl		
Résumé	<p>L'ambition globale du projet WAVE consiste à créer les conditions pour un développement régional durable dans lequel les multiples usages des territoires sont pris en compte selon une approche intégrée, et les opportunités utilisées de façon à ce que l'échelon régional soit préparé à faire face aux conséquences du changement climatique. Dans ce contexte, le renforcement de la valeur accordée à l'eau à l'échelle régionale constitue un principe de base.</p> <p>L'objectif central de coopération du projet WAVE, est de se préparer aux futurs développements dans les réseaux hydrographiques régionaux dus au changement climatique, en prenant en compte les situations et les pratiques régionales. Les trois principaux objectifs sont : développer des politiques qui réduisent les dommages, rendre les usagers et la nature moins vulnérables et introduire la notion d'importance de l'eau.</p>		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

3. Dimension intégrée du projet

Description

Intégration à la fois

- horizontale (implication d'aménageurs, hydrologues, experts juridiques, financiers, assureurs, scientifiques, universitaires, agriculteurs, sociétés du tourisme et des loisirs, experts en environnement)
- et verticale (Municipalités, Départements/Provinces, Régions, structure en charge de la gestion de l'eau et Ministères)

5. Impact territorial

Description

Des réalisations concrètes, notamment des investissements matériels, feront l'objet de la 2^{nde} phase de ce projet.

ERIK Action

Upgrading the innovation capacity of existing firms

Informations sur le projet		
Programme de cofinancement	INTERREG IV C	
Partenaires français impliqués	1. Bretagne Innovation	
Pays partenaires	Italie, Autriche, Portugal, Espagne, Belgique, Roumanie, Slovaquie, Macédoine, Serbie	
Budget global	1 893 784 €	Dont FEDER 1 464 640 €
Durée	De juillet 2008 à juin 2010	
Site Internet		
Résumé	<p>Améliorer l'efficacité des politiques de développement régional dans le domaine de l'innovation et de la société de la connaissance, plus spécifiquement en améliorant la capacité d'innovation des entreprises existantes.</p> <p>Ce projet porte sur les services et soutiens aux entreprises dans ce domaine.</p> <p>ERIK est un réseau existant depuis 4 ans.</p> <p>Création et réalisation de 11 plans d'action (un par Région) afin de transférer les bonnes pratiques (déjà identifiées) aux autorités de gestion objectif 1 et 2.</p> <p>Création d'un guide de diffusion (« mainstreaming ») diffusé largement, outil de capitalisation.</p>	

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

1. Implication des acteurs territoriaux clés

Description

Il s'agit d'un projet dit de « capitalisation » labellisé « fast track » par la Commission
Implication directe des autorités de gestion des PO objectif 1 et 2, mettant en œuvre les fonds structurels tournés vers l'innovation

7. Pérennité des actions menées/ du partenariat au-delà de la fin du projet

Description

Des « help desks » demeureront dans les Régions impliquées afin de continuer la diffusion des enseignements réunis.

PASE

Public policies And Social Enterprises

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV C		
Partenaires français impliqués	1. Région PACA		
Pays partenaires	Espagne, Italie, Roumanie, Allemagne, Pologne		
Budget global	1 834 412 €	Dont FEDER	4 408 923 €
Durée	De novembre 2008 à octobre 2011		
Site Internet			
Résumé	<p>L'objectif du projet est de renforcer l'efficacité des politiques régionales dans la promotion de l'entrepreneuriat social comme atout de développement économique et de compétitivité territoriale.</p> <p>Le Parlement européen, la Commission et le Conseil Economique et Social européen promeuvent le rôle de l'entreprise dans l'économie sociale.</p> <p>Identification, examen et transfert des bonnes pratiques</p> <p>Rédaction d'un guide conjoint de gestion des achats et des délégations de services publics promouvant le rôle social des entreprises.</p> <p>Production d'un catalogue des bonnes pratiques</p>		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

7. Pérennité des actions menées/ dissémination des résultats au-delà de la fin du projet

Description

Les effets positifs du projet prendront essentiellement effet à partir de la fin de celui-ci. Les politiques des autorités locales seront modifiées dans le long terme

8. Intégration des résultats du projet dans d'autres cadres d'action publique

Description

Production d'un guide conjoint et d'un catalogue de bonnes pratiques diffusables

SUGAR

**Sustainable Urban Goods logistics
Achieved by Regional and local
policies**

Informations sur le projet		
Programme de cofinancement	INTERREG IV C	
Partenaires français impliqués	1. Institut National pour la Recherche dans le Transport et la Sécurité 2. Ville de Paris – Direction des routes et de la Mobilité	
Pays partenaires	Italie, Angleterre, Espagne, Belgique, Grèce, Pologne, Bulgarie, Slovénie, République Tchèque	
Budget global	3 641 565 €	Dont FEDER 2 884 348,75 €
Durée	De novembre 2008 à février 2012	
Site Internet		
Résumé	<p>SUGAR a pour thème le problème du management urbain inefficace de la distribution du fret en zone urbaine, source importante de pollution.</p> <p>SUGAR étudie les bonnes pratiques en matière d'outils facilitant la construction de politiques publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sessions de formation, ateliers et événements conjoints • Production de publications et de supports de formation tournés vers la logistique urbaine capitalisant les pratiques identifiées 	

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

5. Impact territorial

Description

17 sites bénéficieront des bonnes pratiques identifiées grâce à des plans d'action

7. Pérennité des actions menées/ du partenariat au-delà de la fin du projet

Description

17 plans d'action produiront leurs effets bien au-delà de la fin du projet

INNOCAPP

Inasmet-Nobatek-Canbio-Cdapp

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV A France/Espagne/Andorre (POCTEFA)		
Partenaires français impliqués	1- Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées 2- Nobatek 3- Université de Pau et des pays de l'Adour		
Pays partenaires	France, Espagne		
Budget global	1 145 070€	Dont FEDER	744 293 €
Durée	Du 1 ^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2010		
Site Internet			
Résumé	<p>Actions prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement de produits composites à partir de ressources locales - création de filières industrielles de production et transformation - rapprochement centres de recherche et entreprises industrielles sur une échelle transfrontalière <p>L'ambition de ce projet à terme, c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la création et le développement d'une filière « bio-matériaux » - polymères et / ou composites associés à une charge bois ou d'origine végétale (ex : plante maïs) à l'échelle de l'espace frontalier (Béarn – Pays basque / Pau – BAB – Saint Sébastien Gipuzkoa) • le rapprochement et l'association entre Inasmet et Nobatek d'une part, le laboratoire Canbio (Arkema – UPPA) d'autre part, afin de créer un pôle de compétences, d'expertise, et un centre technologique transfrontalier dans le domaine des matériaux à base de bio-ressources 		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

1. Implication des acteurs territoriaux clés

Description

Valorisation des capacités des territoires avec son pendant du côté espagnol.
Ce projet fait suite à des collaborations engagées grâce au Fonds commun Aquitaine-Euskadi-Navarre, lequel permet de tester des coopérations de petite envergure (cofinancement à 50%) avant d'engager le cas échéant une coopération de plus grande importance avec l'appui du financement européen via les PO INTERREG.

4. Contribution du projet aux priorités communautaires

Description

La prise en compte des techniques d'éco-construction et la qualité environnementale des matériaux utilisés s'inscrit pleinement dans les textes communautaires sur l'efficacité énergétique.

PIREFOP

Pyrénées formation professionnelle

Informations sur le projet			
Programme de cofinancement	INTERREG IV A France/Espagne/Andorre (POCTEFA)		
Partenaires français impliqués	1- Conseil régional Midi-Pyrénées 2- Conseil régional Aquitaine		
Pays partenaires	Espagne		
Budget global	1 612 971€	Dont FEDER	1.048.431,15 €
Durée	Du 1 ^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2011		
Site Internet			
Résumé	<p>L'amélioration de la qualité de la formation professionnelle constitue un élément important dans la promotion des marchés du travail et dans les possibilités de croissance et de développement économique et social des territoires transfrontaliers et de leurs habitants.</p> <p>Les actions prioritaires concernées par le projet consisteront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la consolidation de réseaux visant à l'échange de pratiques entre le personnel des structures de formation pour offrir un soutien aux problèmes de la coopération territoriale transfrontalière ; - le développement de formations communes (y compris linguistiques et sur les savoir-faire), facilitant indirectement l'insertion et l'accès au marché du travail; - la création de conventions entre établissements de formation pour que les diplômés soient reconnus des deux côtés de la frontière. 		

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

2. Gouvernance du projet

Description

Le projet fait travailler ensemble des autorités publiques régionales qui ont compétence en matière de formation professionnelle, aussi bien en France qu'en Espagne.

8. Intégration des résultats du projet dans d'autres cadres d'action publique

Description

Premier test engagé dans le cadre du programme INTERREG III A France Espagne. Les enseignements tirés d'une première coopération en matière d'échanges d'apprentis ont été notamment intégrés dans le dispositif Aquitain de la mobilité (AQUIMOB). L'ambition du projet INTERREG IV est d'intégrer les nouveaux enseignements dans les dispositifs d'action publique de chaque région partenaire.

ENECO

Gestion environnementale et énergétique des
PME et développement de l'éco-économie pour
un développement économique durable.

Informations sur le projet		
Programme de cofinancement	INTERREG IV A France/Espagne/Andorre (POCTEFA)	
Partenaires français impliqués	1- APESA. Association pour l'environnement et la sécurité en Aquitaine 2- Agence régionale pour l'environnement Midi-Pyrénées	
Pays partenaires	France, Espagne	
Budget global	1 843 897€	Dont FEDER 1 198 532,81€
Durée	Du 1 ^{er} janvier 2009 au 30 avril 2011	
Site Internet		
Résumé	<p>ENECO lance une réflexion théorique sur l'environnement dans le cadre de la compétitivité, thème prioritaire de la nouvelle stratégie de Lisbonne et de la stratégie de Göteborg, et qui concerne notamment les PME.</p> <p>Le projet contribuera aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valoriser et gérer, dans une perspective de développement durable et intégré, les ressources pour la production d'énergies renouvelables existant dans la zone, y compris les ressources en eau. - améliorer la gestion environnementale et énergétique dans les PME, en échangeant, concevant, testant et diffusant de nouveaux systèmes collectifs de management environnemental et d'écologie industrielle dans les pôles et zones industrielles. <p>En outre, il prétend ouvrir une réflexion sur les avantages d'intégrer les critères environnementaux dans la planification et les activités des PME, mais également leur fournir le soutien nécessaire pour qu'elles puissent contribuer au développement durable et intégré de leurs territoires.</p>	

DIMENSIONS EXEMPLAIRES DOMINANTES

1. Implication des acteurs territoriaux clés

Description

Opérateurs techniques clés mobilisés de part et d'autre de la frontière.
Public cible : PME et autorités publiques mais plus d'impact auprès des PME (à travers de travaux d'enquête et d'analyse) via les fédérations professionnelles concernées qui sont associées et mobilisées dans le déroulement des actions.

6. Transférabilité/ dissémination des résultats du projet prévue

Description

Elaboration d'un guide de bonnes pratiques qui a vocation à être diffusé à l'ensemble des entreprises des professions concernées, avec une dissémination active relayée par les fédérations professionnelles.